



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

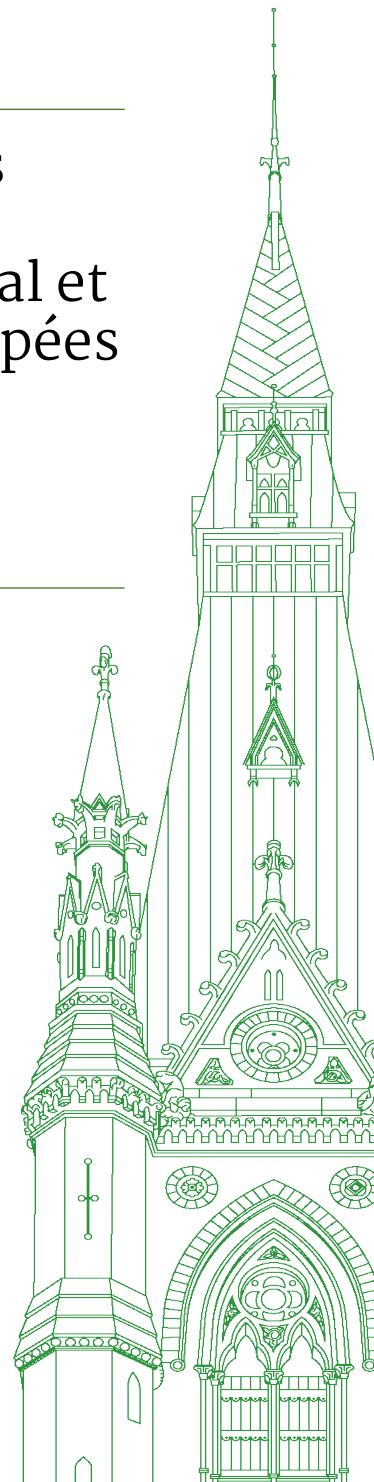
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le mardi 7 octobre 2025



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le mardi 7 octobre 2025

• (1105)

[Traduction]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Bonjour, chers collègues.

Nous allons ouvrir la séance d'aujourd'hui.

Bienvenue à la septième réunion du Comité HUMA. Conformément à une motion adoptée le jeudi 18 septembre, le Comité se réunit pour discuter de l'emploi des jeunes au Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, c'est-à-dire que les gens participent en présentiel ou virtuellement à l'écran.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler quelques règles. Vous pouvez participer à cette réunion dans la langue officielle de votre choix. L'interprétation est disponible dans la salle. Chers collègues, je vous invite à vérifier si vous êtes sur le bon canal. Pour ceux d'entre vous qui comparaissent virtuellement, veuillez utiliser l'icône du globe au bas de votre écran et choisissez la langue officielle de votre choix. S'il y a une interruption du service d'interprétation, veuillez me le signaler. Nous suspendrons la séance jusqu'à ce que le problème soit réglé. Pour demander la parole à l'écran, veuillez utiliser l'icône « lever la main ».

Les dispositifs des témoins qui comparaissent virtuellement ont été testés et répondent aux exigences techniques de la réunion d'aujourd'hui.

Pour ceux qui sont dans la salle, veuillez mettre vos appareils en mode silencieux pour éviter qu'ils sonnent pendant la réunion, car cela pourrait déranger les interprètes. Veuillez également vous familiariser avec le micro. Ne le touchez pas, s'il vous plaît, car cela peut causer des problèmes à nos interprètes.

Veuillez adresser toutes vos questions à la présidence. Attendez que je vous donne la parole nommément avant de parler. Pour ceux qui utilisent Zoom, nous avons déjà parlé de tout cela.

Nous allons entendre le premier groupe de témoins. De l'Institut Macdonald-Laurier, nous accueillons Heather Exner-Pirot, directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement. Nous accueillons également Milan Bernard, porte-parole du Conseil national des chômeurs. De la Table ronde provinciale sur l'emploi, nous accueillons Nicholas Salter, directeur général, et Morgan Gagnon, directrice des politiques et de la recherche.

Vous avez cinq minutes chacun pour faire vos exposés préliminaires. Nous passerons ensuite aux questions. Quand vos cinq minutes seront écoulées, je vous remercierai pour vous signaler que je m'attends à ce que vous terminiez rapidement.

Nous allons commencer aujourd'hui par la représentante de l'Institut Macdonald-Laurier. Vous avez cinq minutes, madame.

Heather Exner-Pirot (directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement, Institut Macdonald-Laurier): Merci, monsieur le président et distingués membres du Comité, de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je crois que tous les partis politiques peuvent s'entendre sur l'objectif de réduire le chômage chez les jeunes, qui se situe au niveau exceptionnel de 14,5 %. Comme nous le savons tous, cela se traduit concrètement par...

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le président, je fais un appel au Règlement.

L'interprète me signale que le réseau est instable et que c'est difficile de faire l'interprétation.

Le président: Nous allons vous revenir, madame Exner-Pirot.

C'est au tour de Milan Bernard.

Veuillez faire votre exposé préliminaire, monsieur.

[Français]

Milan Bernard (co-porte-parole, Conseil national des chômeurs et chômeuses): Merci, monsieur le président.

Merci aux députés de me donner l'occasion d'échanger avec eux.

Je prends la parole aujourd'hui à titre de co-porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses, qui regroupe les organismes de défense des droits des sans-emploi, qui aide les travailleurs et les travailleuses sur le terrain et qui milite pour l'amélioration en profondeur du programme d'assurance-emploi.

Je m'attarderai aujourd'hui sur deux éléments principaux.

En premier lieu, il faut soulever le fait que l'emploi des jeunes est un indicateur économique important. L'état de la situation est surtout le reflet d'une forte instabilité et d'une grande incertitude liées en grande partie à la guerre commerciale avec les États-Unis. Autrement dit, il y a une crise. Quand les employeurs doivent réduire le personnel, ils ciblent les derniers arrivés, qui sont souvent des jeunes. Surtout, ils ne font pas d'embauche. Par conséquent, les jeunes sont laissés de côté.

À ce sujet, je le dis très clairement, il est alarmant de voir que le gouvernement ne prêche vraiment pas par l'exemple en supprimant 2 000 emplois étudiants dans la fonction publique et en procédant à des réductions d'effectifs touchant particulièrement les jeunes. On fragilise l'emploi chez les jeunes et leur accès à de bons emplois. On fragilise la transmission de compétences. On fragilise aussi la fonction publique.

En second lieu, pour faire face à la crise tarifaire, le gouvernement avait mis en place, au printemps dernier, des mesures temporaires à l'assurance-emploi. Deux de ces mesures, soit la prolongation de la suspension du délai de carence ainsi que les règles entourant le traitement des indemnités de cessation d'emploi, seront prolongées jusqu'en avril prochain. Il faudra penser à les rendre permanentes une bonne fois pour toutes. La troisième mesure, quant à elle, viendra à échéance dans quelques jours, soit le 11 octobre. Elle permet présentement une admissibilité élargie à l'assurance-emploi pour contrer l'instabilité économique. En refusant de prolonger cette mesure, le gouvernement met les travailleurs et les travailleuses à statut précaire, notamment les jeunes, dans une position vulnérable. Il ne semble pas réaliser que la crise ne touche pas seulement les gens qui ont des emplois depuis plusieurs années. Elle touche tout le monde.

Plutôt que cette dernière mesure, on a préféré appliquer une mesure alambiquée accordant des semaines supplémentaires de prestations d'assurance-emploi pour lesdits travailleurs de longue date. En ressuscitant une mesure discriminatoire d'un ancien gouvernement qui l'avait quant à lui utilisée dans une contre-réforme du programme d'assurance-emploi, on laisse ainsi tomber plusieurs milliers d'autres travailleurs. En ciblant ces travailleurs de longue date, on crée une division artificielle et inéquitable parmi les travailleurs et les travailleuses en écartant d'emblée les jeunes, entre autres, de ces mesures de soutien. C'est discriminatoire envers les jeunes et envers tant d'autres.

On parle d'exclure de nombreux travailleurs et travailleuses, notamment ceux de l'industrie automobile, ceux-là mêmes que l'on voulait cibler par cette mesure et qui ont été touchés par de longues périodes d'inactivité ces dernières années. On exclut aussi de nombreuses travailleuses à temps partiel. Je dis bien le mot « travailleuses », au féminin, car 75 % de ces travailleurs sont des femmes, notamment de jeunes femmes. C'est sans parler des travailleurs saisonniers, figures importantes et incontournables de l'économie québécoise et canadienne, qui, crise après crise, sont encore exclus. En abandonnant les travailleurs saisonniers, on abandonne aussi nos régions.

La meilleure façon de lutter contre la précarité, c'est d'offrir un filet social digne de ce nom. Je vous invite à considérer l'amélioration du programme d'assurance-emploi afin de fournir à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses une réelle protection en cas de chômage, peu importe les tempêtes économiques éventuelles.

Nous proposons une admissibilité élargie au programme d'assurance-emploi, une révision des sanctions pour permettre une meilleure flexibilité, la prolongation des mesures déjà en place et une amélioration des prestations pour les proches aidants.

Nous réitérons ainsi nos suggestions soumises à vos collègues du Comité permanent des finances au moyen de notre mémoire lors des consultations prébudgétaires.

Le gouvernement a la possibilité de se remettre dans le droit chemin, de revenir sur certaines de ses décisions et de respecter ses engagements qu'il a maintes fois répétés, élection après élection.

Je vous remercie de votre attention. Ce sera un plaisir pour moi de répondre à vos questions dans la langue de votre choix.

Le président: Merci, monsieur Bernard.

[Traduction]

C'est au tour du représentant de la Table ronde provinciale sur l'emploi.

Vous avez la parole, monsieur Salter.

Nicholas Salter (directeur général, Table ronde provinciale sur l'emploi): Bonjour, monsieur le président, mesdames les vice-présidentes et distingués membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui et à contribuer à cette discussion sur l'emploi des jeunes au Canada.

Je m'appelle Nicholas Salter. Je suis le directeur général de la Table ronde provinciale sur l'emploi, autrement désignée par le sigle PERT. Je suis accompagné de ma collègue Morgan Gagnon, notre directrice des politiques et de la recherche. La PERT est un organisme non partisan qui se consacre à améliorer les résultats économiques et la situation de l'emploi dans les communautés anglophones du Québec au moyen de recherches fondées sur des données probantes et de recommandations stratégiques.

Je suis ici aujourd'hui pour faire valoir que les jeunes de notre collectivité et le travail de la PERT visant à comprendre leur situation et à les servir constituent une étude de cas exemplaire des types de soutien ciblé dont ont besoin divers groupes de jeunes Canadiens pour s'épanouir sur le marché du travail. Les solutions universelles ne donneront pas les résultats escomptés. On a absolument besoin de mesures adaptées, conçues et appliquées par des organismes communautaires.

Permettez-moi de m'expliquer. Au Québec, les jeunes anglophones sont à l'intersection de deux populations vulnérables sur le marché du travail, à savoir les jeunes et les minorités de langue officielle. Ils vivent la même déconnexion du marché du travail, la même incertitude et la même instabilité à cet égard que de nombreux jeunes Canadiens tout en subissant le poids supplémentaire de la barrière linguistique.

Patrimoine canadien nous a récemment accordé des ressources pour approfondir l'analyse des problèmes d'emploi chez les jeunes anglophones. Nous avons organisé des groupes de discussion avec plus de 50 jeunes et en avons sondé 200 autres, puis nous avons jumelé nos résultats aux données du recensement de 2021 pour élaborer un portrait statistique plus solide.

Nous avons divisé la cohorte en tranches d'âge précises pour comprendre les différents enjeux auxquels chaque groupe est confronté. Ensemble, ces sources brossent un tableau détaillé et franchement préoccupant de la situation des jeunes anglophones sur le marché du travail provincial. J'aimerais vous parler de trois de nos principales constatations.

Premièrement, les jeunes anglophones du Québec sont désavantagés au début de leur carrière. Ils ont de la difficulté à entrer sur le marché du travail et à y rester comparativement à leurs homologues francophones. C'est évident dans les taux d'activité les concernant, qui affichent un écart de plus de six points de pourcentage par rapport à ceux des francophones. Le taux de chômage est presque deux fois plus élevé, soit 13,1 % comparativement à 7,8 %, et l'écart se creuse entre les moins de 25 ans à 17,4 % comparativement à 10,9 %. Chez les jeunes des régions rurales et éloignées du Québec, les écarts sont encore plus grands. Les jeunes anglophones de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, par exemple, affichent des taux de chômage de 27,7 et 21,8 % respectivement.

Notre deuxième constatation importante permet de contextualiser les données. Trois jeunes sur quatre dans notre sondage déclarent que le marché du travail est décourageant. Malgré une solide confiance dans leurs compétences techniques et générales — et cette confiance est une bonne nouvelle —, beaucoup d'entre eux doutent que ces compétences suffisent à obtenir un emploi intéressant. Plus de la moitié des répondants ont indiqué que la maîtrise du français était un obstacle à l'emploi, qui limite non seulement leurs possibilités d'emploi, mais aussi leur capacité à créer des liens professionnels et à obtenir les renseignements nécessaires pour obtenir un emploi intéressant.

Cela étant, il n'est pas surprenant que, quand nous avons lancé l'an dernier le programme de mentorat linguistique appelé Circonflexe, où tous les accents sont les bienvenus, la grande majorité des intéressés aient été des jeunes.

Enfin, troisièmement, nos recherches montrent que ces problèmes s'aggravent d'un manque de soutien institutionnel. Nous avons fait enquête auprès de fournisseurs de services d'emploi de langue anglaise et d'organismes communautaires régionaux pour savoir ce qu'ils pensaient des mesures prises dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse du gouvernement fédéral, la SECJ, et du programme provincial *Jeunes en mouvement vers l'emploi*. Pas un seul n'avait obtenu l'appui du programme *Jeunes en mouvement*. Cela signifie qu'une génération de jeunes anglophones du Québec attend toujours le soutien dont ils ont besoin.

Cela me ramène à mon argument initial. Les jeunes anglophones ont besoin de programmes vraiment adaptés à leur réalité et des initiatives qui intègrent l'apprentissage du français, le réseautage et le soutien à la recherche d'emploi, et ils les méritent. C'est la même chose partout au Canada. Les jeunes immigrants, les jeunes francophones dans d'autres provinces, les jeunes Autochtones, les jeunes des régions rurales ou éloignées, les jeunes handicapés et bien d'autres ont besoin de mesures de soutien adaptées à leur vécu.

De plus, ces mesures doivent être orientées par des organismes locaux qui ont une expertise directe pour créer des programmes adaptés et un réseau pour veiller à ce que ces programmes rejoignent et mobilisent les jeunes. Le travail de la PERT propose un modèle de démarche à cet égard. Nous réunissons des organismes communautaires avec des intervenants et des experts pour mettre en œuvre des programmes fondés sur des données probantes et les coordonner afin de garantir le respect des pratiques exemplaires et une évaluation uniforme.

Nous implorons le gouvernement d'investir dans ce type de modèle et de l'appliquer à l'échelle du pays, afin de répondre aux besoins des jeunes et de tous les Canadiens. Nous invitons donc instantanément le Comité à examiner les recommandations suivantes. Nous avons besoin d'une meilleure coordination fédérale-provinciale pour mettre en œuvre un programme d'employabilité des jeunes, et notamment dans notre cas d'engagements envers les communautés et les organismes anglophones du Québec pour garantir une répartition suffisante des ressources. Nous avons besoin de la mise en œuvre de programmes accessibles au moment et à l'endroit où les jeunes en ont besoin et d'une reconnaissance renouvelée des réalités linguistiques, identitaires et régionales que vivent les jeunes tous les jours.

Nous sommes convaincus que, avec ce soutien ciblé, nous pouvons inverser les tendances que nous observons aujourd'hui, non seulement dans les données sur l'emploi, mais aussi dans le décou-

agement qu'éprouvent les jeunes. Ils veulent contribuer. Donnez-nous les moyens de les y aider.

[Français]

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de ces résultats.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions en anglais ou en français, selon votre préférence.

Le président: Merci, monsieur Salter.

[Traduction]

C'est au tour de Mme Exner-Pirot.

Heather Exner-Pirot: Re commençons.

Je crois que tous les partis politiques peuvent s'entendre sur l'objectif de réduire le chômage chez les jeunes, qui se situe au niveau sans précédent de 14,5 %. Concrètement, cela se traduit par du pessimisme et du ressentiment, des occasions manquées de développer des compétences et des réseaux, une dépendance à l'égard d'autres membres de la famille, et des difficultés économiques. C'est un lancement raté.

J'imagine que beaucoup de gens interrogés dans le cadre de votre étude ont des idées sur les programmes et la formation qui permettraient d'améliorer l'employabilité des jeunes, mais le problème de fond est que l'économie est faible. Il n'y a pas assez d'entreprises qui embauchent des travailleurs. Le problème du chômage chez les jeunes ne sera pas résolu sans un marché de l'emploi plus dynamique.

Les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles ont plus d'une fois stimulé la croissance de l'emploi au Canada. C'est particulièrement vrai lorsque les cycles des produits de base remontent et qu'il y a beaucoup de nouvelles constructions. À l'heure actuelle, ces secteurs connaissent malheureusement une baisse des investissements au Canada. Les actionnaires ne considèrent pas le Canada comme une économie en croissance et favorisent les rachats d'actions et les dividendes plutôt que l'investissement réel de capitaux dans ce pays. Ils pensent pouvoir obtenir des rendements plus élevés dans d'autres pays et dans d'autres secteurs.

Le premier ministre Carney a déclaré que le Canada doit construire sur son propre territoire, et à un rythme sans précédent. Nous serions bien contents, mais la politique et le cadre réglementaire des dix dernières années sont toujours en place et dissuadent les investisseurs privés d'engager les capitaux nécessaires pour construire de nouvelles mines, des pipelines, des chemins de fer, et des installations de production et de transport d'électricité au Canada et de créer les emplois qu'il faudrait pour réaliser ces projets. Pour beaucoup d'entreprises, les discours récents semblent positifs, mais l'évolution de la réglementation réelle n'a pas suivi. Un contexte plus favorable aux investissements pourrait libérer des dizaines de milliards de dollars en nouvelles dépenses d'immobilisations et créer des centaines de milliers de bons emplois. Beaucoup de ces emplois se trouveraient dans des régions rurales et éloignées, de sorte que les jeunes du Nord et les jeunes Autochtones pourraient rester chez eux et bâtir leur vie et leur carrière près des leurs. À mon avis, en catalysant notre secteur des ressources, on aurait le moyen d'atténuer le chômage chez les jeunes.

Un autre aspect de l'équation est le manque de main-d'œuvre qualifiée pour réaliser tous ces projets. Nous avons notamment besoin d'un plus grand nombre de gens dans les métiers spécialisés. J'habite à l'extérieur de Calgary, qui est la ville dont la croissance est la plus rapide au Canada. Nous devons construire plus de maisons, d'écoles, d'hôpitaux, de routes et de services pour suivre le rythme de la croissance démographique. Mon propre neveu en est à sa troisième année de menuiserie. Sa cohorte pouvait accueillir 16 étudiants, mais seulement dix se sont inscrits. Son expérience est confirmée par les statistiques. En Amérique du Nord, parmi les gens de métiers, il n'y a qu'une seule personne pour en remplacer sept qui prennent leur retraite ou quittent la profession. Je ne sais pas où nous allons trouver suffisamment de compagnons charpentiers, électriciens, monteurs de lignes ou plombiers pour construire à un rythme sans précédent.

Nous avons passé une décennie et plus à dévaloriser les métiers de la construction. On estime que c'est un cheminement de carrière moindre que ceux qui passent par un diplôme universitaire. Je pensais que le marché réglerait ce problème, car les métiers ont tendance à offrir des emplois bien rémunérés à la fin des études, mais ils restent marqués par un manque de prestige.

C'est ce à quoi je voulais en venir. On a dit à nos jeunes qu'il n'est pas bon de travailler dans les industries extractives et l'industrie lourde et qu'il n'y a pas d'avenir dans ces domaines. On les dissuade souvent de se lancer dans une carrière de col bleu, et il ne faut donc pas s'étonner de la pénurie de main-d'œuvre dans ces secteurs alors même que le taux de chômage est élevé. Pour favoriser l'emploi des jeunes au Canada, nous devons non seulement créer une réglementation et un contexte d'investissement plus accueillants pour le secteur des ressources, mais aussi valoriser les gens qui travaillent dans ces secteurs afin que nos jeunes se sentent à l'aise de choisir ce cheminement de carrière.

Je vous remercie de votre attention. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, madame Exner-Pirot.

Je tiens à vous remercier tous les trois de vos excellents exposés.

Nous allons commencer la première série de questions avec Mme Goodridge.

Vous avez six minutes, madame.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous nos invités de leurs témoignages d'aujourd'hui.

Madame Exner-Pirot, je suis députée de Fort McMurray—Cold Lake et je dirais que votre témoignage tape dans le mille. J'ai grandi à Fort McMurray et j'ai entendu beaucoup d'histoires de gens qui sont partis, qui ont fait des études universitaires, qui n'ont pas trouvé d'emploi, et qui sont revenus à Fort McMurray pour y trouver un métier et y mener une vie extraordinaire.

Pourquoi, d'après vous, les métiers sont-ils à ce point sous-estimés au Canada?

Heather Exner-Pirot: Cela remonte à plusieurs décennies. J'ai trois diplômes en arts libéraux. Je fais partie des victimes de la tendance à inciter les gens à aller à l'université. Pour accéder à la classe moyenne au Canada, il fallait aller à l'université. Si vos enfants allaient à l'université, vous aviez réussi. Nous avons commen-

cé par diminuer l'importance de la contribution des cols bleus, des travailleurs de la construction et des métiers spécialisés comparativement aux services professionnels.

Nos élites l'ont réitéré. Je crois que c'est le secrétaire général António Guterres qui déclaré sans équivoque: ne vous engagez pas dans le secteur pétrolier et gazier, il n'y a pas d'avenir dans ce secteur, vous ne ferez pas de bien au monde. Nos propres politiciens canadiens l'ont dit, eux aussi: choisissez le codage, préférez le codage à ces secteurs d'exploitation des ressources, on devrait nous connaître pour notre ingéniosité, pas pour nos ressources.

Cela a évidemment influé sur la perception de ce que peut être le cheminement vers une bonne carrière et une bonne situation. L'économie est en pleine transition. Si vous avez un métier d'ouvrier qualifié, vous aurez probablement un bon emploi et une bonne carrière. Vous pourrez acheter une maison et faire vivre une famille. Mais le prestige semble encore faire défaut. Je crois que c'est pour cela qu'il n'y a pas suffisamment de jeunes qui choisissent ces métiers où il est clair que la main-d'œuvre sera insuffisante. Le problème du chômage chez les jeunes vient, au moins en partie, du fait qu'ils sont attirés par des emplois où l'embauche est moindre.

Laila Goodridge: Merci. Je comprends.

Je le constate régulièrement. Depuis dix ans, le gouvernement dit que le secteur de l'énergie est nocif et qu'il faut abandonner ces emplois, et cela a incité beaucoup d'adolescents et de jeunes à choisir d'autres carrières, parce qu'on leur a dit qu'il n'y avait pas d'avenir dans ce secteur.

Pourriez-vous nous expliquer plus précisément en quoi certaines politiques de plafonnement des émissions, les politiques entourant l'ensemble des règles et règlements anti-énergie comme le plafonnement des émissions et l'interdiction du transport maritime ont une incidence sur l'investissement et, par conséquent, sur la création de nouveaux emplois dans ces secteurs?

Heather Exner-Pirot: C'est une excellente question. Vous avez parlé de Fort McMurray, et on se souvient des beaux jours — surtout si on vient de l'Ouest —, de l'embauche et des emplois associés à cette période d'expansion entre 2006 et 2014. On pouvait obtenir un excellent emploi, faire vivre une famille et avoir une belle vie. Mon oncle vit à Fort McMurray. Tout cela est évidemment en déclin.

Cela dépend en partie des marchés mondiaux des produits de base. Ne soyons pas naïfs: le blâme n'en revient pas entièrement à certaines politiques, mais cela veut quand même dire que le Canada doit être plus concurrentiel dès maintenant pour attirer ces investissements. Les produits de base sont commercialisés à l'échelle mondiale. Cela signifie que les investisseurs iront là ils pourront obtenir le meilleur rendement sur leurs investissements.

Le Canada est le seul pays exportateur de pétrole à avoir plafonné ses émissions ou à avoir menacé de le faire. Pour les investisseurs, c'est un signal les incitant à ne pas investir leur argent ici. On constate une situation semblable dans les secteurs minier, forestier et autres. L'investissement y est coûteux et ne donne pas lieu à rendement concurrentiel, et l'argent ira donc ailleurs.

Nos ressources sont très précieuses, mais nous devons permettre au capital de croître au Canada. La plupart de nos politiques et règlements ne le permettent pas.

Laila Goodridge: Merci.

En fait, je connais votre oncle Gary. Fort McMurray est la plus grande des petites villes. Je salue Gary au passage. J'ai grandi à Fort McMurray et j'y ai passé la plus grande partie de ma vie. Je constate que le pourcentage d'Autochtones sur le marché du travail y est beaucoup plus élevé que dans le reste du Canada. En fait, ils représentent environ 6 % de la main-d'œuvre, alors qu'ils représentent environ 3,3 % de l'ensemble de la population active canadienne. La limitation des emplois et des investissements dans le secteur énergétique a une incidence énorme sur la réconciliation économique avec les Autochtones.

Avez-vous constaté une tendance à la baisse de l'emploi chez les Autochtones au Canada en raison de ces mauvaises politiques libérales?

Heather Exner-Pirot: Je travaille un peu avec l'Indigenous Resource Network, et vous avez probablement obtenu ces statistiques dans le cadre de nos travaux. J'aurais peut-être des données plus récentes. C'était 3,9 % de la main-d'œuvre canadienne, mais c'est en fait 6,9 % dans le secteur pétrolier et gazier, 10,8 % dans le secteur minier et 9,2 % dans le secteur forestier.

Il n'est pas surprenant que les Autochtones soient plus présents dans le secteur des ressources parce que leurs communautés se trouvent dans des régions qui dépendent plus naturellement des ressources. J'ai des amis qui ne trouvent pas d'emploi, ou pas de contrats — la plupart sont propriétaires de petites entreprises —, parce qu'il n'y a pas de croissance en Alberta et dans le nord-est de la Colombie-Britannique comme ce pourrait être le cas si nous avions un environnement plus propice. Les gens regrettent les années de prospérité. Même en 2022 c'était mieux, avec plus de dépenses d'immobilisations et des prix légèrement plus élevés, mais un environnement plus concurrentiel attirerait évidemment plus d'investissements et permettrait d'offrir plus d'emplois, et plus de contrats pour les propriétaires de petites entreprises, dont bon nombre sont autochtones.

Laila Goodridge: Merci beaucoup.

Merci à tous les témoins.

Le président: Merci, madame Goodridge.

[Français]

Madame Desrochers, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Français]

Je remercie les témoins qui sont des nôtres ce matin d'avoir pris le temps de nous faire part de leur point de vue.

Ma première question s'adresse à M. Salter ou à Mme Gagnon.

[Traduction]

Je sais que le gouvernement a investi pas mal d'argent pour modifier les politiques sur les langues officielles et le milieu de travail, et pour investir dans les communautés linguistiques en situation minoritaire.

Cela a-t-il produit des changements notables à votre avis? Est-ce que cela a été utile pour résoudre la situation que vous avez décrite? Je sais que vous parlez du Québec anglophone, mais vous avez aussi parlé d'autres groupes vivant en situation minoritaire partout au Canada.

Nicholas Salter: Parlez-vous des investissements dans la Loi sur les langues officielles et le Plan d'action pour les langues?

Caroline Desrochers: Oui.

Nicholas Salter: Malheureusement, il a fallu attendre longtemps avant que ces investissements soient effectivement engagés. Et nous n'avons donc pas pu en constater les effets. Ils ont été annoncés il y a plus de deux ans, mais il y a eu un retard important dans l'affectation des fonds, et ils n'ont donc pas eu l'impact escompté. Nous l'espérons évidemment. Cela ne vise pas nécessairement les jeunes en particulier. Ces ressources devraient en principe aider les jeunes anglophones du Québec, mais les mesures prises, notamment celles qui sont jumelées à la formation linguistique et à l'approche globale dont les jeunes anglophones ont besoin, ne seront peut-être pas financées par ces ressources.

Caroline Desrochers: Merci.

J'ai une question pour Mme Exner-Pirot. Merci de nous avoir fait part de votre point de vue sur le secteur de l'énergie.

Ma question comporte deux volets.

Dans le cadre du travail que nous venons de faire sur la plateforme et compte tenu de l'examen des initiatives pour remédier à la situation, je pense que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il y a un écart. Cela faisait également partie de la discussion de la semaine dernière au sujet du décalage entre les compétences que possèdent nos jeunes et ce dont le marché du travail a besoin.

D'après vous, est-ce que des programmes comme celui que nous avons proposé, dans le cadre duquel nous offririons un financement maximum de 8 000 \$ pour la formation en apprentissage à des jeunes qualifiés, seraient utiles? Sinon, qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait faire d'autre pour inciter les jeunes à se lancer dans ces secteurs et pour les soutenir?

Heather Exner-Pirot: C'est une excellente question.

J'ai déjà exercé à l'Université de la Saskatchewan, où je travaillais beaucoup dans le cadre de programmes autochtones et du Nord. J'étais là à l'époque de l'essor du secteur des matières premières. L'exploitation de l'uranium et de la potasse était en plein essor, et il y avait une véritable pénurie de compétences et de main-d'œuvre. Les collègues faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour attirer plus de jeunes dans les programmes, et puis il y a eu l'effondrement, et l'écart s'est creusé entre ce qui avait été promis... Les jeunes avaient été formés, mais il n'y avait plus rien à l'autre bout.

Cette aide est importante pour de nombreux jeunes défavorisés, et notamment pour les jeunes du Nord et les jeunes Autochtones, qui pourront aller à l'école et plus facilement choisir un métier ou s'engager dans d'autres secteurs où il manque de main-d'œuvre. Il est également extrêmement important qu'il y ait de l'embauche à l'autre bout. Il serait extrêmement décourageant de se lancer, de quitter sa communauté et de déménager sa famille pour suivre une formation s'il n'y a pas d'emploi à l'autre bout.

Dans toute analyse économique, vous constaterez que la disponibilité de ces emplois bien rémunérés est le meilleur incitatif pour se lancer dans ces métiers, mais je crois surtout que ce serait utile aux jeunes Autochtones et du Nord avec lesquels j'ai passé beaucoup de temps.

Caroline Desrochers: J'essaie de comprendre. Les jeunes ne s'intéressent pas aux compétences dont nous avons besoin dans les métiers, mais il n'y a pas d'emplois disponibles. De leur côté, les employeurs nous disent que les gens n'ont pas les compétences dont ils ont besoin.

Que recommanderiez-vous pour obtenir un meilleur jumelage, et comment le gouvernement fédéral peut-il aider à cet égard?

Heather Exner-Pirot: Excellente question, C'est le problème de l'œuf et de la poule, que j'ai souvent constaté dans le secteur des ressources. Cela s'explique en partie par le fait que le secteur ne veut pas s'engager dans la croissance s'il n'est pas sûr d'avoir la main-d'œuvre qualifiée nécessaire ou s'il estime trop coûteux de construire de nouvelles infrastructures. Nous avons constaté un manque de productivité dans certains grands projets réalisés dans l'Ouest depuis cinq ans. La main-d'œuvre était beaucoup plus coûteuse, beaucoup plus lente et beaucoup moins productive que ce à quoi s'attendaient les promoteurs.

Il y a donc un décalage. À mon avis, c'est une situation du genre de l'œuf et de la poule, entre les moyens d'attirer des investissements et la perspective globale de grands projets en cours de construction, alors que, parallèlement, on essaie de travailler avec les employeurs. Ils ont beaucoup d'opinions — et ils n'hésitent pas à les exprimer, comme je suis sûre qu'ils le feront dans le cadre de cette étude — sur les métiers spécialisés qui se trouvent dans ce goulot d'étranglement.

Je vais vous donner un autre exemple.

En Saskatchewan, avec Cameco, la plus grande société cotée en bourse au monde dans le secteur de l'uranium, on est en pleine expansion. L'uranium est un produit recherché et un marché en pleine effervescence. L'entreprise n'en produit pas tant que cela — elle le dit elle-même dans ses publications. Elle ne peut pas prendre de l'expansion aussi rapidement ni produire autant à cause des pénuries de main-d'œuvre. C'est très compliqué.

Mais, en général, on sait que les métiers seront plus en demande.

Le président: Merci, madame Desrochers.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'avoir fait part de leurs idées et de leur point de vue au Comité.

J'aurais beaucoup de choses à dire, mais j'aimerais d'abord m'adresser à M. Salter et à Mme Gagnon.

En tant que députée de la région de la Côte-Nord, au Québec, j'ai été interpellée quand vous avez dit qu'une partie de la population, c'est-à-dire les jeunes, a de la difficulté à trouver un emploi. Vous avez parlé de la Basse-Côte-Nord, qui se trouve aussi dans ma circonscription. Pour moi, il y a aussi toute la question linguistique. Comme cette région jouxte Terre-Neuve-et-Labrador, la population a des liens très forts avec les gens de cette province voisine du Québec. De plus, ce sont des communautés essentiellement anglophones depuis 150 ans.

● (1130)

Je crois que d'autres éléments qui relèvent du champ de compétence du gouvernement fédéral pourraient donner un coup de main aux jeunes pour qu'ils trouvent un emploi, mais aussi pour qu'ils dé-

cident de demeurer chez eux s'ils souhaitent faire ce choix. J'aimerais aborder certains de ces éléments avec vous.

Par exemple, M. Bernard a mentionné la question de l'assurance-emploi et du filet social. Ma région compte beaucoup de travailleurs de l'industrie saisonnière, et les jeunes aussi en font partie. Or, ils n'ont aucun filet social et ils vivent le problème du trou noir. Ils sont obligés de se demander s'ils devraient déménager ou rester dans cette région, où la plus importante industrie est celle de la pêche. On peut y faire autre chose aussi, mais ça devient difficile.

Par ailleurs, il y a la question du service des postes. Il y a présentement un conflit de travail à Postes Canada, qui demeure le seul service de livraison qui relie la Basse-Côte-Nord au continent. Oui, les gens de la région utilisent vraiment le mot « continent ». La grève actuelle menace les services postaux. Pour la population de la Basse-Côte-Nord, non seulement ces services permettent la livraison de produits, mais ils sont aussi une façon pour des PME de se former. Par exemple, les Cris de la côte ont travaillé sur différents projets, mais maintenant ils n'arrivent même plus à avoir un service postal.

Je pourrais aussi parler des aéroports, pour lesquels c'est la même chose. Il n'y a plus de transport aérien. Le transporteur Air Canada a décidé de quitter la Basse-Côte-Nord, et même la Côte-Nord, parce que ce n'était pas assez intéressant pour lui. Il n'y a pas d'aide du gouvernement fédéral non plus pour la mise à niveau des aéroports ni des ports de pêche. Souvent, ces jeunes voudraient être des pêcheurs, avant tout. Or, comment pouvons-nous transformer notre économie sans mise à niveau de ces infrastructures?

Je n'ai pas encore parlé de la route. La Transcanadienne ne se rend pas jusque-là. Les gens se déplacent en motoneige l'hiver et en bateau l'été. Ils ont un ravitailleur. Ils n'ont pas accès au transport aérien, parce que c'est trop cher.

Alors, comment fait-on pour vivre dans ma région? On n'a pas d'assurance-emploi; on n'a rien.

J'ajouterais qu'il n'y a pas de pont non plus. Même le traversier dépend de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est cette province qui paie pour qu'il y ait un lien routier. Ce n'est même pas le gouvernement fédéral qui paie pour ça.

Je n'ai même pas encore parlé de la pêche, qui s'ajoute à tous les autres éléments. Le ministère des Pêches et des Océans pourrait donner des permis supplémentaires ou donner des ressources pour faire de la deuxième transformation dans ces lieux, où on a une connaissance incroyable. On pourrait miser aussi sur l'industrie du phoque, où travaillent des jeunes. Je connais des jeunes pêcheurs et des jeunes entrepreneurs de la Basse-Côte-Nord, comme Michael Sheppard, qui ont plein d'idées.

J'aimerais savoir une chose, monsieur Salter. Vous avez mentionné la question linguistique, mais il y a aussi tous ces dossiers, qui sont d'une réelle importance pour les gens de cette région qui souhaitent survivre, vivre dans leur région et contribuer à l'économie. Croyez-vous que le gouvernement pourrait s'inspirer de ces pistes de solutions pour aider les jeunes à demeurer à l'emploi, voire à créer de l'emploi?

● (1135)

Nicholas Salter (Executive Director, Provincial Employment Roundtable):

Vous avez exprimé beaucoup d'idées.

D'abord, je dois dire que j'ai eu l'occasion d'aller dans cette région, il y a quelques mois. En effet, c'est absolument une région à voir, et j'invite le Comité à aller observer la réalité qu'elle vit. Je comprends la passion avec laquelle vous en parlez. J'ai rencontré des gens sur le terrain et ils ont tous cette passion. C'est un lieu incroyable qu'il faut absolument visiter. J'ai même rencontré certains de vos collègues de votre bureau de circonscription à un événement organisé par la Coasters Association.

Vous avez soulevé plusieurs éléments qui touchent le développement économique, le développement du réseau routier et des infrastructures ainsi que la pêche. Je vais mettre l'accent sur l'emploi, l'employabilité et le développement des compétences. À ce sujet, je dirai deux choses.

Premièrement, la réforme du programme d'assurance-emploi est essentielle pour aider ces gens. Ce programme doit en effet être adapté à leur réalité très particulière.

Deuxièmement, comme le Comité en a déjà parlé, il faut faire de la formation professionnelle et technique. Une tendance à noter est que le taux de Québécois d'expression anglaise qui obtiennent des diplômes dans des programmes de formation technique ou professionnelle et qui exercent ces métiers équivaut à la moitié de ce taux parmi les Québécois d'expression française. Il y a donc tout un aspect relatif à la culture. Il faut vraiment encourager une culture de l'apprentissage et diriger les jeunes vers la formation technique et professionnelle. J'ai rencontré des groupes régionaux, particulièrement ceux de la Basse-Côte-Nord, et ils ont mentionné le manque d'accès à ces programmes. Le nombre de personnes qui s'intéressent à ces formations n'est souvent pas assez élevé pour permettre aux établissements d'offrir le programme. Il faut vraiment y voir, afin d'élargir l'accès à ce genre de formation.

Le président: Merci, madame Gill et monsieur Salter.

Madame Falk, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Merci, monsieur le président. J'aimerais remercier les témoins d'être ici aujourd'hui.

Madame Exner-Pirot, je vous remercie de vos observations. Je vis dans l'ouest de la Saskatchewan, j'habite à Lloydminster et, pour la plupart, je comprends tout à fait ce que vous dites.

Pour faire suite à ce qui a été dit plus tôt, nous savons que Mark Carney avait promis de stimuler l'économie et de bâtir le Canada à une vitesse sans précédent. Pourtant, son gouvernement a refusé d'annuler des politiques anti-énergie comme le projet de loi C-69, il n'a pas levé le moratoire sur le transport maritime, il n'a pas annulé la taxe sur le carbone dans l'industrie ni les plafonds d'émissions, qui font fuir les investissements. C'est ce qui ressort de cette réunion.

Au-delà des emplois directs dans le secteur de l'énergie, en quoi ces investissements perdus ont-ils une incidence sur les emplois indirects et sur les industries connexes qui soutiennent les travailleurs et leurs collectivités?

Heather Exner-Pirot: C'est une excellente question, car les gens pensent parfois que l'extraction des ressources ne profite qu'à certains endroits précis: le pétrole ne concerne que l'Alberta, la potasse et l'uranium ne concernent que la Saskatchewan et le gaz naturel, que la Colombie-Britannique. J'ai fait des recherches et, cumulativement, l'industrie des sables bitumineux a dépensé mille milliards

de dollars au Canada. Environ le tiers de cette somme a été consacré aux redevances et aux impôts, une autre part a été versée aux municipalités, mais une part considérable de cette somme a été consacrée au secteur manufacturier. Des centaines d'entreprises en Ontario, au Québec et dans le reste du pays approvisionnent l'industrie des sables bitumineux, qui dépense une fortune à l'échelle nationale.

À un moment comme celui que nous vivons actuellement, où il y a peu de nouvelles constructions et peu de nouvelles installations, ce qui élimine le besoin d'acier, d'aluminium ou même de produits manufacturés — toutes des choses que ces grandes entreprises utilisent.

C'est la même chose pour l'exploitation minière. Il se fabrique de l'équipement lourd, c'est là une force du Canada, mais à l'heure actuelle, s'il est plus difficile d'ouvrir une mine, cet équipement n'est pas requis. On n'a plus besoin de construction, de camps, des services de traiteur ou de transport qui s'y rattachent. De toute évidence, cela a d'énormes répercussions sur l'économie.

Rosemarie Falk: Les redevances et les impôts sont évidemment versés aux gouvernements provinciaux ou fédéral, qui les utilise ensuite pour nos services sociaux comme les hôpitaux, l'éducation, etc., ce qui donne une meilleure qualité de vie aux Canadiens de toutes les régions du pays. Êtes-vous d'accord?

Heather Exner-Pirot: Les redevances sont généralement versées aux provinces, qui s'en servent pour les soins de santé et l'éducation. Les emplois en soins de santé sont de plus en plus nécessaires à mesure que notre population vieillit, et il est possible d'embaucher plus de gens lorsque le secteur des ressources paie des redevances. C'est ce qui les rend si importants pour les gouvernements provinciaux. Plus les redevances sont importantes, plus les secteurs des soins de santé, de l'éducation et des services sociaux sont à même d'embaucher du personnel.

Rosemarie Falk: Merci.

Si le gouvernement maintient son approche actuelle, quels effets à long terme prévoyez-vous sur le secteur canadien de l'énergie et sur les perspectives d'emploi des jeunes Canadiens?

Heather Exner-Pirot: On constate déjà des effets et on en a beaucoup parlé. Il est beaucoup question de transition équitable et ce discours en a découragé plusieurs de se lancer dans le secteur des ressources. Nous avons vu certains programmes de génie pétrolier fermer en Alberta. Même s'il s'agit d'un secteur qui génère encore 160 milliards de dollars par année, il n'y a pas assez d'étudiants pour un programme de génie pétrolier qui diplômait quelques étudiants par année. Les répercussions à moyen terme se font donc déjà sentir.

Il y a une bulle démographique dans le secteur des ressources, que ce soit dans les métiers ou dans la construction, qui indique que la population vieillit et qu'on y trouve plus de personnes dans la quarantaine ou la cinquantaine. C'est le tsunami gris — et je suis sûre que d'autres associations d'affaires vous en parleront —, ce qui nous inquiète beaucoup. Ces personnes sont encore sur le marché du travail, mais ils prendront bientôt leur retraite et il n'y aura personne pour les remplacer. Nous sommes toujours un pays du G7. Nous avons une population de 41 millions de personnes. Nous continuons de croître à un rythme phénoménal. Qui va construire les infrastructures qui nous permettront de combler toutes nos lacunes en matière d'infrastructures, y compris dans le domaine du logement?

Rosemarie Falk: Exactement.

Quels changements dans la réglementation ou dans les politiques auraient l'impact le plus important pour attirer des investissements et créer des possibilités de carrière pour les jeunes Canadiens, ici, au Canada?

• (1145)

Heather Exner-Pirot (directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement, Institut Macdonald-Laurier): Pour réduire le taux de chômage chez les jeunes, la meilleure chose que nous puissions faire est de créer un marché de l'emploi dynamique. Il faut trouver des investissements susceptibles de générer des dizaines de milliards de dollars... Je participe à la réunion du Conseil canadien des affaires et le potentiel semble évident, pourtant les membres ont l'impression d'être dans une impasse.

Les terminaux de gaz naturel liquéfié et le gazoduc en cours de construction sont d'importants projets, qui permettront d'embaucher des milliers de personnes et de créer beaucoup de contrats. Les pipelines de bitume de l'Alberta... Dans le cas de Trans Mountain, une très bonne analyse économique a été menée sur la façon dont il a contribué aux économies de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Canada et sur le nombre d'emplois qu'il a créés. Nous aimerions exploiter d'autres mines de minéraux critiques et stratégiques. Il faut améliorer les chemins de fer et les ports pour permettre cela, ainsi que le transport et la production d'électricité. Pour peu qu'on le veuille, il y aurait aussi l'intelligence artificielle...

Le président: Merci, madame Exner-Pirot.

[Français]

Madame Koutrakis, vous avez la parole pour cinq minutes.

Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui et de leurs excellents témoignages.

Ma première question s'adresse à Mme Exner-Pirot.

J'ai l'impression que les emplois des jeunes sont toujours parmi les premiers touchés lorsque l'économie traverse une période difficile. Même si 95 % de nos exportations vers les États-Unis sont exemptes de droits de douane en vertu de l'ACEUM, l'acier, l'aluminium, les automobiles et la foresterie sont durement touchés par les droits de douane imposés par le président Trump. L'incertitude qui touche les entreprises canadiennes a aussi un impact important sur notre économie.

N'est-il pas logique de supposer que tout cela touche le chômage chez les jeunes en tout premier lieu et que les droits de douane imposés par Trump expliquent en grande partie ou même en majeure partie l'augmentation du chômage chez les jeunes cette année?

Si d'autres témoins veulent intervenir, j'aimerais connaître leur opinion.

Heather Exner-Pirot: De toute évidence, ils ont un impact énorme. D'autres témoins vous parleront sûrement des répercussions de l'immigration sur le chômage chez les jeunes.

Pour reprendre les paroles du premier ministre Carney, ces politiques relèvent des États-Unis et il faut s'y adapter, mais il y a certaines choses que nous pouvons faire ici pour nous aider nous-mêmes. J'ai entendu le ministre Hodgson parler de la nécessité de rendre notre pays plus attrayant pour les investissements étran-

gers... ils vont en Europe et iront bientôt en Asie pour tenter d'attirer des investissements.

Parlant de minéraux critiques et d'énergie, lorsqu'ils sont allés à Berlin, ils ont d'abord abordé — par leurs discours notamment — les investissements dans l'énergie et les minéraux critiques. C'est une excellente stratégie. Je suis heureuse qu'on cherche à attirer des investissements, mais il reste des choses à régler au pays pour améliorer le cadre réglementaire et politique, afin que les investisseurs étrangers perçoivent un intérêt commercial à investir au Canada.

Si nous arrivions à faire débloquer tout cela, cela contribuerait à réduire le chômage chez les jeunes.

Annie Koutrakis: Avant que d'autres témoins n'émettent des observations, j'aimerais ajouter que c'est exactement pour cette raison qu'avant l'ajournement de l'été, nous avons étudié le projet de loi sur l'unité de l'économie canadienne, qui vise à garantir la réalisation des projets nécessaires à la création d'emplois bien rémunérés ici, au Canada.

Dans votre réponse, j'entends que vous êtes d'avis que le gouvernement actuel fait tout ce qu'il faut et regarde dans la bonne direction pour garantir la création d'emplois bien rémunérés ici au Canada pour les Canadiens et pour notre économie.

Heather Exner-Pirot: C'est un bon point. Les PDG du secteur pétrolier et gazier ont écrit trois lettres. Je pense qu'environ 96 PDG du secteur pétrolier et gazier ont signé une lettre demandant 5 changements de politique précis. Aucun de ces changements de politique n'a encore été apporté. Tout le monde dans l'Ouest canadien s'entend pour dire que le ton s'est amélioré et que la priorité accordée aux projets d'envergure est très positive, mais rien n'a encore été fait pour libérer les capitaux dont disposent les gens d'ici ni pour leur permettre de présenter quoi que ce soit à leurs conseils d'administration, afin qu'ils prennent des décisions d'investissement finales en ayant la certitude d'obtenir un meilleur rendement sur capital investi.

J'espère qu'ils examineront également les exigences précises de l'industrie et je ne crois pas que ces investissements se concrétiseront tant que ce ne sera pas réglé.

Le président suppléant (Nicholas Salter): Madame Koutrakis, puis-je ajouter quelque chose?

Annie Koutrakis: Oui, je vous en prie.

Nicholas Salter (directeur général, Table ronde provinciale sur l'emploi): Évidemment, je pense qu'il est important d'accroître les investissements au Canada, mais il faut aussi garder à l'esprit le problème de l'inadéquation des compétences. Les employeurs disent qu'il y a une pénurie d'employés répondant à leurs besoins. Vu les possibilités qu'offre ce comité, il me semble important d'offrir aux jeunes la capacité de se repositionner facilement sur le marché du travail et de se recycler. C'est essentiel et cela correspond tout à fait au mandat du Comité.

Je sais que ma collègue, Morgan Gagnon, avait aussi des observations. Je vais donc lui céder la parole.

• (1150)

Morgan Gagnon (directrice des politiques et de la recherche, Table ronde provinciale sur l'emploi): Merci, Nick.

Effectivement, nous avons ici au Québec un excellent modèle structurant, celui de la CPMT. Elle réunit différents groupes du marché du travail, dont l'industrie, les régions ainsi que différents travailleurs vulnérables de la population active. Son rôle est significatif. La CPMT permet de réunir tous ces gens autour de la table pour parler d'un même sujet, et au niveau provincial, de veiller à ce que les intérêts des groupes de jeunes, de l'industrie et des régions, notamment, soient représentés dans la discussion sur la nature des inadéquations de compétences propres à une région.

De notre point de vue, lorsqu'il s'agit, par exemple, de la communauté anglophone, la formation doit toujours intégrer un volet linguistique, de sorte que nos jeunes puissent s'intégrer avec succès à un marché majoritairement francophone. On retrouve l'équivalent chez les jeunes francophones du reste du Canada. Cette adaptation à un contexte particulier, qui constitue pour les jeunes un défi à relever, concerne également certains jeunes immigrants, qui doivent pouvoir intégrer le marché du travail local sans avoir à se déplacer sur de grandes distances, comme l'a mentionné Heather. Grâce à ces mesures de soutien, ils peuvent rester enracinés dans leur collectivité.

[Français]

Le président: Merci, madame Koutrakis.

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

J'aimerais maintenant poser une question à M. Bernard.

J'ai écouté votre présentation au début de la réunion, et je ne peux pas dire que je suis en désaccord avec vous sur quoi que ce soit. Ça fait même du bien d'entendre ces paroles. Ça fait des années que je souhaite une réforme de l'assurance-emploi et que je milite — le terme me semble approprié — en ce sens.

Il y a toujours des raisons évoquées lorsqu'on nous dit ne pas pouvoir faire de réforme. Ça fait 10 ans que nous l'attendons, voire 20 ans, puisque j'ai travaillé auparavant dans d'autres domaines où les gens attendaient déjà cette réforme.

Le gouvernement devrait-il aller de l'avant et instaurer une mesure d'aide en période de crise, un peu de la même manière qu'il a instauré la Prestation canadienne d'urgence pendant la crise de la COVID-19?

Comment se fait-il qu'on n'arrive pas à faire une réforme rapidement? Le Bloc québécois a déposé un projet de loi en ce sens. Le gouvernement est-il prêt à aller de l'avant? A-t-il fait assez de consultations? Comment expliquez-vous la situation actuelle?

Milan Bernard: Il y avait une ouverture, au sortir de la crise sanitaire, et des consultations ont été faites. Nous y croyions alors vraiment. Sans aucune partisanerie de leur part, plusieurs personnes de différents ordres de gouvernement pensaient qu'on irait de l'avant et qu'on instaurerait une réforme, qui ne serait peut-être pas exactement comme celle souhaitée notamment par les groupes de travailleurs et de travailleuses et nous-mêmes, mais une réforme qui améliorerait véritablement les choses. Toutefois, on a mis le pied sur le frein à un certain moment, sans réelle raison. On a donné des excuses, comme le système informatique ou je ne sais trop quelles autres raisons.

Il est important de se remémorer certaines crises. J'aime beaucoup les propos de la secrétaire au Travail de l'ancien président Franklin Delano Roosevelt, qui disait que le but des mesures so-

ciales n'est pas de simplement régler un problème, mais de régler les problèmes qui viendront plus tard. Il s'agit de mettre en place des structures pour garantir que, en cas de crises, de problèmes ou de chocs économiques, nous avons un système robuste qui protège les travailleurs. À l'inverse, durant les 30 dernières années, si ce n'est les quelques améliorations apportées au cours des cinq dernières années, nous avons vu un rétrécissement, un détricotage, un démantèlement de l'État social qui avait été construit à l'échelle fédérale pour l'assurance-emploi.

Marilène Gill: Est-ce que ça veut dire qu'on est prêt et qu'il ne reste qu'à mettre en œuvre la réforme?

● (1155)

Milan Bernard: C'est assez intéressant. Mon prédécesseur, M. Pierre Céré, a fait plusieurs témoignages devant différents comités de la Chambre des communes. Lors de l'un d'eux, il a dit que c'était comme le slogan de Nike:

[Traduction]

« Just do it », comme dans la publicité.

[Français]

En fin de compte, ce qu'il reste à faire, c'est simplement de le faire.

Il est nécessaire d'avoir une volonté politique. Or, une majorité de parlementaires à la Chambre, même si c'était dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, s'est déjà prononcée en faveur d'une telle réforme. Selon ce qu'on peut voir dans les plateformes des différents partis, une majorité de parlementaires est encore favorable à une réforme de l'assurance-emploi ou, du moins, à des améliorations à celle-ci.

Le président: Merci, monsieur Bernard et madame Gill.

[Traduction]

Monsieur Genuis, vous avez la parole pour cinq minutes.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, monsieur le président.

En réfléchissant à cette discussion fort intéressante, je me dis que nous parlons beaucoup au Parlement de ceux que certains problèmes touchent de façon disproportionnée — et ces discussions ont leur place, j'en conviens —, mais le problème fondamental du chômage chez les jeunes n'est pas disproportionné. Il découle de graves problèmes économiques causés par des politiques qui nuisent au marché du travail dans son ensemble. Dans ce contexte, il y a des choses que nous ne pouvons pas contrôler, mais il y en a d'autres que nous pouvons contrôler. Bon nombre des enjeux gérés par nos décideurs politiques ne vont tout simplement pas bien.

Si l'économie allait mieux, tout le monde s'en porterait mieux. Si l'économie était en plein essor et que les employeurs embauchaient, bon nombre des problèmes que nous voyons seraient résolus par des employeurs qui auraient les ressources nécessaires pour attirer et former les travailleurs dont ils ont besoin.

À mon avis et de l'avis de mes collègues, il ne s'agit pas d'un problème de répartition de la richesse. Notre pays est plutôt confronté à un problème de création de richesse. Je crois que Mme Exner-Pirot l'a bien expliqué.

Je me demandais si vous aviez d'autres suggestions à faire au Comité dans le temps qui nous est imparti au sujet des changements que le gouvernement doit apporter pour catalyser la création de richesse afin de régler la crise du chômage.

Heather Exner-Pirot: Bonne question.

J'ai le privilège d'être conseillère auprès du Conseil canadien des affaires, qui représente quelques centaines des plus grands employeurs du Canada. Je suis à même de comprendre de ce qui les dérange. Il y a bien sûr la compétitivité fiscale.

On pourrait s'étendre sur toutes les horreurs émanant de l'administration Trump et sur la façon dont cela leur nuit. Mais certaines des politiques qu'elle a mises en place... par exemple, toutes leurs dépenses sont libres d'impôts la première année d'une nouvelle construction. C'est énorme...

Sept de nos membres ont procédé à des annonces d'une valeur de 17 milliards de dollars aux États-Unis au cours des sept dernières semaines. Soit dit en passant, certaines de ces annonces ont été faites par notre propre régime de pension. Le Régime de pensions du Canada a annoncé un investissement dans les milliards de dollars. Quel effet auraient ces 17 milliards de dollars ici, au Canada, sur notre taux d'emploi et sur le chômage chez les jeunes?

La compétitivité fiscale compte pour une part, mais il y a aussi la compétitivité réglementaire. Il faut de la certitude... Dans le secteur des produits de base, particulièrement, les entreprises doivent pouvoir compter sur 10, 15 ou 20 années de certitude pour décider d'investir ici. Le Canada ne peut pas leur offrir cela. Le Conseil mène des sondages auprès de ses membres pour connaître leurs principales préoccupations. Les droits de douane ne constituent pas leur première préoccupation. C'est la réglementation qui constitue la principale préoccupation des employeurs canadiens.

Il faut voir loin et voir clair, bénéficier d'une certaine collaboration bipartite, de sorte que les investisseurs des milieux d'affaires puissent faire des prévisions sur quatre ou huit ans en sachant que le Canada demeure un pays sûr où investir son argent.

Je ne pense tout simplement pas que nous nous préoccupons suffisamment de notre compétitivité sur la scène mondiale. Nous devons diversifier notre clientèle au lieu d'opter pour la solution facile, qui consiste à se tourner vers le sud. Nous devons désormais être concurrentiels avec tous les pays et tous les producteurs de marchandises. Il ne suffit plus de compter sur un accès facile au marché américain.

Garnett Genuis: Merci.

Parlons un peu plus de l'ancien premier ministre Justin Trudeau et du premier ministre Carney. Il y a bien une différence sur le plan esthétique. Les deux premiers ministres ont un style différent, une façon différente de présenter les choses et un ton différent.

J'aimerais en savoir plus sur leurs différences de style en ce qui a trait aux politiques susceptibles d'influer sur les décisions des investisseurs, particulièrement en ce qui concerne le secteur énergétique. Avez-vous noté des changements — non pas quant au style ou à l'esthétique, mais quant au fond —, susceptibles d'altérer le calcul décisionnel d'un investisseur, entre l'époque du mandat de l'ancien premier ministre Justin Trudeau et celle du mandat actuel du premier ministre Carney?

Heather Exner-Pirot: Nous n'avons pas fait cette comparaison. C'est vrai.

Il est juste de dire que les gens ont remarqué quelque chose. Peut-être le Canada va-t-il faire les choses différemment. Ils en sont à l'étape des tests. Le fait que le Canada deviendra peut-être un meilleur endroit où investir suscite l'intérêt.

C'est lorsqu'on entre dans les détails de projets particuliers... Encore une fois, j'entends ce que disent ces gens. Il leur est impossible de présenter de nouveaux projets à leur conseil d'administration avec une plus grande certitude — sûrement pas dans le secteur des ressources ni dans celui du pétrole et du gaz, compte tenu du plafonnement des émissions et de la réglementation sur l'électricité propre. Et avec le moratoire sur les pétroliers, il n'est pas question de construire un autre pipeline.

On ne voit pas encore d'indicateurs d'une augmentation de l'investissement étranger et, par voie de conséquence, de la croissance de l'emploi. Nous les espérons et gardons nos doigts croisés.

Je pense que la stratégie actuelle du Bureau des grands projets, qui consiste à choisir quatre ou cinq projets de temps à autre, passe à côté de la question. Si nous avions un cadre réglementaire et stratégique adéquat, des centaines de projets seraient présentés. Notre pays, le deuxième plus grand au monde, peut soutenir des centaines de projets d'exploitation des ressources. En choisir quatre ou cinq à la fois ne nous permettra pas d'atteindre nos objectifs.

Garnett Genuis: Merci.

Le président: Merci, monsieur Genuis. Vous avez terminé juste à temps.

Nous allons terminer ce tour avec Mme Fancy, pour cinq minutes.

Jessica Fancy: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui. Il arrive qu'on ne vous donne pas un préavis suffisant, alors je suis vraiment reconnaissante.

Je suis une ancienne enseignante et directrice d'école secondaire. J'ai traité avec beaucoup de jeunes vulnérables de différents milieux. Mes questions s'adresseront à deux groupes aujourd'hui. Bon nombre de mes questions portent sur les systèmes à valeur ajoutée et la façon dont nous pourrions élargir certains des programmes que vous avez mentionnés dans votre introduction et qui fonctionnent vraiment bien.

Ma première question s'adresse à Mme Exner-Pirot. Je suis nouvelle députée moi aussi, alors lorsqu'il est question de l'ancien gouvernement par rapport au nouveau, dans mon rôle de parlementaire, je ne connais que le nouveau. Je tiens à souligner que, depuis que le premier ministre Carney est devenu premier ministre, il a mis sur pied le Bureau des grands projets et l'initiative Maisons Canada. Nous avons étudié les investissements au Canada, d'est en ouest. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un nouveau gouvernement.

Cela dit, les chiffres sur la vulnérabilité de nos jeunes et sur l'inadéquation de leurs compétences, qui a été évoquée plus tôt, demeurent. Il nous faut tourner notre regard vers l'avenir. Dans cet avenir, quels éléments parmi nos soutiens fédéraux actuels recommanderiez-vous de préserver ou d'élargir afin d'habiliter les jeunes? Vous pouvez examiner la question du point de vue des jeunes en général ou en vous fondant sur votre connaissance du milieu des jeunes autochtones.

Heather Exner-Pirot: Le Canada est encore considéré comme un pays sûr et fiable. Je déplore les choses que nous aurions pu mieux faire, mais il n'y a pas beaucoup d'autres endroits formidables où l'on pourrait vouloir investir son capital à l'international actuellement. Ce devrait être une période exceptionnelle pour nous sur le plan de la compétitivité sur les marchés mondiaux. Il y a toujours un chaînon manquant, et j'ai entendu certains de nos membres en parler.

Il n'y a pas de prime en fonction de la croissance future au Canada. Cela signifie que les investisseurs ne considèrent pas le Canada en se disant que, dans 10 ans, il y aura une certaine croissance du PIB. En fait, c'est plutôt l'inverse. Les investisseurs étrangers qui se tournent vers le Canada ne voient pas comment l'économie canadienne pourrait connaître une croissance rapide, ce qui signifie que leurs investissements au Canada ne seront pas aussi rentables que, disons, dans les pays X, Y et Z en Amérique latine ou en Asie du Sud-Est. Il faut démontrer que nous sommes une économie en croissance et faire ce qu'il faut pour qu'elle devienne une économie en croissance, et d'après ce que j'entends...

Jessica Fancy: Je suis désolée de vous interrompre, mais la question portait sur les jeunes et non pas sur les économies étrangères. Je cherche ce que nous pouvons faire pour les jeunes.

Heather Exner-Pirot: C'est juste mon approche philosophique: une économie en pleine effervescence jouissant de nombreux investissements étrangers et d'une bonne création d'emploi est la seule chose qui aidera les jeunes. Si nous parlons plus précisément du secteur des ressources, de l'énergie et des minéraux critiques, comme le ministre Hodgson et le premier ministre Carney le font souvent, il s'agit souvent d'emplois dans la construction, qui favorisent les jeunes travailleurs. Que l'on parle de main-d'œuvre ou de main-d'œuvre qualifiée, ces emplois sont plus facilement accessibles, contrairement aux professions d'enseignant ou d'avocat, qui requièrent entre quatre et six ans d'études avant l'obtention d'un diplôme professionnel. Il est possible d'accéder aux métiers de la construction avec seulement quelques mois de formation. Ma réponse n'a pas changé, j'imagine.

Jessica Fancy: Merci beaucoup, madame Exner-Pirot.

Mes autres questions s'adressent à Nicholas et à Morgan. Vous avez parlé de résilience dans votre introduction. En ma qualité d'éducatrice, la résilience était au cœur de mes rapports avec les jeunes de diverses populations très vulnérables.

Quels mécanismes dans le cadre des programmes fédéraux ont contribué à la résilience et au renforcement des compétences chez les jeunes?

Nicholas Salter: Tout d'abord, félicitations pour votre élection. Ma mère vient des Maritimes. J'ai passé mes étés à Mahone Bay. C'est une région que je connais bien.

Jessica Fancy: C'est dans ma circonscription.

Nicholas Salter: Je sais, j'y suis allé cet été, justement.

La raison pour laquelle je le mentionne, c'est qu'une bonne part des réalités propres à la jeunesse anglophone du Québec correspond à certaines réalités des jeunes dans votre circonscription. Nous avons récemment mené une étude sur la revitalisation locale des collectivités. Morgan peut expliquer en quoi il s'agit d'une approche puissante que le gouvernement fédéral pourrait mettre à profit, particulièrement pour renforcer la résilience des jeunes.

Morgan Gagnon: Nous assistons à un exode considérable depuis les régions rurales et éloignées, en particulier au Québec, vers

Montréal et les autres centres urbains, souvent même vers Ottawa ou Calgary, en Alberta, vers des provinces qui n'ont peut-être pas de zone linguistique... ou qui pourraient être perçues comme ayant un contexte de travail différent.

Ce que nous souhaitons pour nos jeunes, ce sont des programmes de formation professionnelle, des programmes de transition, des partenariats ou des stages en entreprise qui les aident à mettre le pied dans la porte et à acquérir les compétences professionnelles et linguistiques dont ils ont besoin, non seulement pour acquérir une première expérience de travail, mais pour avoir la possibilité de demeurer dans leur domaine ou dans leur collectivité.

Pour ce qui est de savoir quels investissements fédéraux pourraient appuyer ce travail, dans notre collectivité en particulier, comme Nick l'a mentionné, nous avons mené un sondage auprès des membres de notre réseau d'organismes en employabilité desservant les communautés anglophones...

● (1200)

Le président: Merci.

Désolé, nous avons dépassé le temps alloué. Vous pouvez transmettre vos observations directement au greffier du Comité, si l'un d'entre vous voulait ajouter quoi que ce soit par la suite.

Sur ce, je tiens à remercier les témoins d'avoir comparu au cours de la première heure.

Nous allons suspendre la séance pendant deux minutes pour permettre au prochain groupe de témoins de s'installer.

● (1205)

(Pause)

● (1210)

Le président: Mesdames et messieurs les membres du Comité, bienvenue à la deuxième heure.

Avant de commencer, j'aimerais rappeler quelques points à nos témoins. Vous pouvez participer à cette réunion dans la langue officielle de votre choix. Ceux d'entre vous qui sont dans la salle utiliseront les services d'interprétation au moyen d'un casque d'écoute. Pour ceux qui apparaissent virtuellement, vous pouvez choisir la langue au bas de votre écran. Si vous éprouvez un problème avec l'interprétation, je vous prie d'attirer mon attention. Si vous êtes dans la salle, levez la main. Si vous participez virtuellement, veuillez utiliser l'icône de main levée. Si un problème d'interprétation survient, je suspendrai la séance le temps qu'on le règle.

Allez-y, monsieur Genuis.

● (1215)

Garnett Genuis: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Nous en avons discuté entre collègues, et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que le Comité demande aux analystes de préparer un projet de déplacement à la suite de commentaires informels des membres du Comité dans le cadre d'une consultation du secrétaire parlementaire et des vice-présidents, et que ce projet de déplacement soit distribué aux membres pour que ceux-ci l'examinent le plus tôt possible.

Le président: Merci, monsieur Genuis. Avez-vous songé à un emplacement?

Garnett Genuis: J'aimerais laisser le plus de temps possible aux témoins. Je pense que cette motion ouvre la porte à une consultation informelle.

Le président: Je vous parlerai après. Merci.

[Français]

Marilène Gill: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

En lien avec ce que M. Genuis a dit, je me demande s'il serait possible de prendre un peu de temps lors de la prochaine rencontre pour discuter de cette motion et d'une autre motion qui avait été déposée. Il était question aussi de la flamme du centenaire.

Garnett Genuis: Oui, nous pourrons le faire après que nous aurons reçu la proposition concrète.

[Traduction]

Le président: Ce n'était pas une motion officielle. Il l'a présentée avec le consentement du Comité, ce qui était très bien. Nous ferons un suivi à ce sujet.

Encore une fois, mesdames et messieurs les députés, veuillez adresser toutes vos questions à la présidence.

Nous souhaitons la bienvenue aux témoins. Nous accueillons Renze Nauta, directeur du programme Travail et économie, de Cardus; Catherine Swift, présidente, Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada; et Sarah Watts-Rynard, directrice générale, Polytechnics Canada, .

Nous commençons par M. Nauta, pour cinq minutes tout au plus. Allez-y, je vous en prie.

Renze Nauta (directeur du programme, Travail et économie, Cardus): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Renze Nauta et je représente Cardus, un groupe de réflexion sur les politiques publiques, où je dirige un programme de recherche sur le travail et l'économie. Tout notre travail à Cardus est axé sur l'idée que chaque personne a une dignité humaine fondamentale, et que la politique publique devrait en tenir compte. Dans la politique d'emploi, il faut reconnaître la dignité du travail et le fait que le travail est plus qu'une question d'argent. Bien sûr, le travail comporte un volet financier, car les gens apportent leur chèque de paie à la maison pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. C'est une question de dignité, mais ce qui est encore plus fondamental, c'est que la dignité du travail signifie que le travail lui-même, pas seulement le chèque de paye, contribue à l'épanouissement de cette personne.

Tout le monde a quelque chose à offrir — un talent ou un cadeau, et son temps. Le travail consiste à les mettre au service des autres. Au bout du compte, c'est ce qui donne un sens au travail et c'est grâce à ce don de services que les gens tissent des liens avec leur communauté et l'aident à s'épanouir. Autrement dit, le travail rend les gens meilleurs, et les données le confirment. Les recherches de Cardus montrent que les personnes qui occupent un emploi sont en meilleure santé physique et mentale, ont des relations familiales et des mariages plus solides et sont moins susceptibles de consommer de la drogue et de s'automutiler.

Le travail est également important pour former les gens à la vertu, et il joue un rôle important pour garder les gens, surtout les jeunes, à l'abri de la criminalité.

[Français]

La question de l'emploi des jeunes à laquelle notre pays fait face doit être envisagée sous cet angle. Oui, il y a sûrement une crise liée au coût de la vie au Canada, et les jeunes ont d'énormes difficultés à joindre les deux bouts, sans parler du fait d'économiser

pour une mise de fonds pour un logement. Cependant, une préoccupation encore plus grande est qu'une tranche importante de cette génération risque de ne pas bénéficier des avantages sociaux, et non financiers, du travail si elle ne vit pas le travail comme une façon de contribuer de manière significative à sa communauté.

[Traduction]

Un manque de travail utile pourrait avoir des conséquences graves, maintenant et à l'avenir, et j'aimerais me concentrer sur un aspect particulier de ce problème que Cardus a souligné dans un récent rapport. Nos recherches ont révélé qu'une proportion importante de la classe ouvrière du Canada est sur-accréditée pour les emplois qu'elle occupe. Dans ce rapport, nous avons défini la « classe ouvrière » comme étant celle des personnes qui occupent un emploi n'exigeant pas de diplôme d'études postsecondaires. Cependant, en utilisant les données de l'enquête sur la population active de Statistique Canada, nous avons constaté que plus de la moitié d'entre elles ont au moins un diplôme collégial, ce qui fait qu'elles sont, par définition, surqualifiées pour leur emploi. De plus, nous avons constaté que ce problème s'était considérablement aggravé au cours des 20 dernières années. De 2006 à 2024, le pourcentage de la classe ouvrière détenant un diplôme d'études collégiales a augmenté de près du tiers, passant de 42 à 56 %. Le pourcentage de la classe ouvrière détenant un diplôme universitaire a plus que doublé, passant de 9 à 19 %.

Ce phénomène est particulièrement aigu chez les jeunes, mais le problème persiste dans toutes les catégories d'âge, ce qui suggère que les défis auxquels les jeunes font face en début de carrière peuvent avoir des effets à long terme tout au long de leur vie active. Nous avons également examiné la répartition démographique de ce problème en fonction du sexe, de la région, de l'industrie et du statut d'immigration, et nous pourrions y revenir pendant la période des questions.

Bref, beaucoup de gens sortent des collèges et des universités avec des diplômes qui ne sont tout simplement pas nécessaires pour les emplois qu'ils occupent. Bien sûr, l'éducation ne se limite pas à la formation pour de futurs emplois, mais il ne faut pas sous-estimer les attentes des jeunes quant au fait que leurs diplômes les préparent à entrer sur le marché du travail. Après de longues années d'études, ils se retrouvent avec une dette sans grand résultat. Cela alimente à son tour l'inflation des titres de compétence, car les jeunes ont l'impression qu'ils ont besoin de diplômes de plus en plus élevés pour se distinguer des autres travailleurs sur le marché du travail. Je crois que ce phénomène est à l'origine d'une grande partie du sentiment de frustration dans notre économie, et dans la classe ouvrière en particulier, où les gens ont fait ce qu'ils étaient censés faire — c'est-à-dire s'instruire —, sans pouvoir progresser pour autant.

C'est un problème complexe, mais une partie de la solution doit consister à réorienter nos systèmes d'éducation afin qu'ils correspondent mieux aux besoins du marché du travail. Les jeunes ne devraient pas être indûment poussés à faire des études supérieures si ce n'est pas leur choix. Nos systèmes d'éducation devraient promouvoir les programmes d'alternance travail-études pour encourager les étudiants à mieux apprécier la diversité des cheminements de carrière légitimes, comme les métiers spécialisés, qui offrent un avenir motivant et lucratif.

Notre rapport contient d'autres recommandations stratégiques. Je suppose que mon temps de parole tire à sa fin, alors je vais les réserver pour la période des questions.

Merci.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Nauta. Vous aviez encore quelques petites secondes.

Nous allons passer à Mme Swift pour cinq minutes tout au plus.

Catherine Swift (présidente, Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada): Merci.

Ma coalition, la Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada, représente principalement les petites et moyennes entreprises du Canada. Comme vous le savez peut-être, beaucoup de jeunes trouvent leur premier emploi dans une petite entreprise. Ce secteur contribue énormément à fournir des emplois aux jeunes et à les mettre sur la voie d'une carrière et d'une vie prospères.

La dernière décennie n'a pas été bonne pour les petites entreprises. Elles ont dû faire face à des impôts plus élevés, à un fardeau réglementaire accru et à une économie léthargique qui sombre sous le poids de mauvaises politiques gouvernementales. D'autres pays ont obtenu de bien meilleurs résultats que le Canada dans les mêmes circonstances mondiales, ce qui montre que nos problèmes économiques sont auto-infligés. L'expansion massive du secteur public au détriment de la croissance du secteur privé s'est également traduite par une augmentation des coûts pour le secteur privé et a nui à notre productivité économique.

De 2019 à 2023, l'emploi dans le secteur public a augmenté de 13,3 %, tandis que celui dans le secteur privé n'a progressé que de 3,6 %. Le secteur privé, bien sûr, paie pour le gouvernement. Il va de soi que ce n'est pas une voie viable pour l'avenir que le secteur de la consommation d'argent dépasse celui de la production d'argent.

Comme beaucoup l'ont souligné, les changements irresponsables apportés au système d'immigration qui fonctionnait bien auparavant depuis des décennies ont eu de graves répercussions sur l'emploi chez les jeunes et sur l'économie. Le recours abusif au Programme des travailleurs étrangers temporaires, aux visas d'étudiant et autres est endémique, mais le gouvernement ne semble pas vouloir faire quoi que ce soit à cet égard. On ne peut pas faire semblant d'être préoccupé par le chômage chez les jeunes sans prendre les mesures qui s'imposent pour réduire l'immigration, ce qui n'est pas avantageux pour le Canada, et sans appliquer des règles concernant, par exemple, le recours abusif aux visas d'étudiant.

On n'a pas besoin de plus de programmes gouvernementaux. En fait, bon nombre d'entre eux devraient être éliminés, car ils faussent indûment le marché du travail. Ce qu'il faut faire, c'est réduire l'impôt global afin que les entreprises disposent de beaucoup plus d'argent pour embaucher comme il faut. Les charges sociales sont particulièrement dommageables, car elles constituent en fait une taxe sur l'emploi. Elles sont également plus punitives pour les petites entreprises, parce qu'elles exigent plus de main-d'œuvre que nos grandes entreprises. Nous avons vu des augmentations du régime de pensions du Canada et un peu de l'assurance-emploi au cours des années précédentes, mais elles ont été particulièrement négatives pour les petites entreprises.

Nous avons beaucoup de membres dans le secteur manufacturier. Parmi leurs commentaires, il en est qui trouvent que les jeunes ne sont pas prêts à travailler dans une entreprise manufacturière, car ça peut vouloir dire qu'il y aura des quarts de travail et d'autres condi-

tions peu commodes à leur avis. Un emploi pour un jeune dans le secteur manufacturier peut mener à une carrière très bien rémunérée. Il est malheureux que les jeunes soient réticents à chercher de tels emplois, non seulement pour eux, mais aussi pour le secteur manufacturier. Nous savons que l'économie canadienne est aux prises avec un grave problème de productivité. Les fabricants et le secteur des ressources sont les deux plus importants contributeurs à la productivité.

Je dois mentionner le système d'éducation, même si ce n'est pas un domaine de compétence fédérale comme tel. Il met davantage l'accent sur la formation de nos jeunes pour qu'ils deviennent des guerriers de la justice sociale et néglige les compétences de base qui leur permettraient de réussir.

Nous dépensons beaucoup d'argent au Canada pour notre système d'éducation publique, y compris les transferts fédéraux aux provinces, et pourtant nous plaçons nos enfants dans un système qui n'accorde pas la priorité à des compétences de base comme l'alphabetisation, la numératie et la résolution de problèmes, et cela ne rend pas service à nos jeunes.

Nos universités sont particulièrement mauvaises. J'ai entendu certains de nos membres dire qu'ils préféreraient embaucher des jeunes dès la fin du secondaire et les former sur le tas plutôt que de les laisser s'endoctriner davantage en passant par l'université.

On reproche parfois aux petites entreprises de ne pas payer un salaire suffisamment élevé, mais il devient de plus en plus difficile pour elles de le faire à cause de notre fiscalité, de nos règlements trop coûteux et de la lenteur de l'économie.

Tous les gouvernements doivent faire face à la réalité que le Canada n'est plus un endroit attrayant pour démarrer une carrière ou une entreprise. Toutes ces statistiques que nous entendons au sujet de milliards de dollars d'investissements étrangers et nationaux qui fuient le Canada ne mentent pas. Si nous ne réglons pas ce problème bientôt, nos jeunes auront un avenir sombre. Nous sommes un pays au potentiel inégalé, mais nous avons été écrasés sous le poids de mauvaises politiques gouvernementales et de libertés en déclin. Cette situation doit être renversée de toute urgence si nous voulons que notre pays ait un avenir prometteur.

Enfin, nous sommes aujourd'hui le 7 octobre, deuxième anniversaire de l'événement le plus odieux, le plus sauvage et le plus barbare de l'histoire récente de l'humanité. Comment pensez-vous que la façon dont le Canada a réagi, en permettant de plus en plus de manifestations haineuses dans nos rues et en menaçant et perturbant la vie des Canadiens respectueux des lois, affecte nos jeunes et leur avenir? Il semble que les universités célèbrent aujourd'hui les atrocités du 7 octobre. C'est une honte que cela se produise au Canada.

Vous souvenez-vous de la devise du Canada « paix, ordre et bon gouvernement »? Il n'en est rien au Canada à l'heure actuelle. À moins que le gouvernement ne fasse preuve d'un peu de courage et qu'il ne mette fin à la propagande haineuse de plus en plus violente dans nos rues et dans les universités, l'avenir n'augure rien de bon pour les jeunes ni pour l'ensemble du Canada.

• (1225)

Le président: Merci, madame Swift.

Nous allons maintenant conclure avec Mme Watts-Rynard, pour cinq minutes.

Madame Watts-Rynard, vous avez la parole.

Sarah Watts-Rynard (directrice générale, Polytechnics Canada): Merci, monsieur le président et membres du Comité, de m'avoir invitée à témoigner à l'appui de votre étude sur l'emploi chez les jeunes au Canada.

Je représente une association qui regroupe les écoles polytechniques et les instituts de technologie du Canada. Ces établissements sont des chefs de file du secteur collégial, offrant une formation pratique et un apprentissage par l'expérience à près de la moitié de la population collégiale canadienne. Ils offrent une formation technique et technologique avancée en étroite collaboration avec l'industrie. En fait, une étude que nous avons menée en collaboration avec le Conference Board du Canada plus tôt cette année a permis de déterminer que ces établissements offrent des programmes qui préparent les diplômés à 86 % des 100 emplois les plus recherchés exigeant un diplôme d'études postsecondaires.

Le rapport illustre une forte harmonisation du marché du travail dans des domaines comme les soins de santé, les métiers spécialisés, la technologie de pointe et le tourisme et l'hôtellerie. Ces secteurs ont constamment de la difficulté à combler les postes vacants, et il existe des preuves convaincantes que les diplômés des écoles polytechniques sont en forte demande.

Pour maintenir la force du bassin de talents, les partenaires d'affaires font régulièrement des dons d'équipement, participent à des cours en salle de classe et offrent des dons philanthropiques importants. En 2025 seulement, la Pétrolière Impériale a fait don d'une installation de 40 000 pieds carrés évaluée à 37 millions de dollars au Southern Alberta Institute of Technology; Nutrien a fait don de 15 millions à la Saskatchewan Polytechnic pour aider à la mise au point de nouveaux campus; et le British Columbia Institute of Technology a recueilli 33 millions de dollars auprès de plus de 45 donateurs pour aider à construire un nouveau complexe des métiers et de la technologie.

L'alignement sur le marché du travail se reflète également dans nos taux d'emploi des diplômés. Dans les six mois suivant l'obtention du diplôme, une grande majorité d'entre eux, soit plus de 90 % dans certains programmes, travaillent dans le domaine qu'ils ont étudié.

Les étudiants des écoles polytechniques apprennent par la pratique. Ils obtiennent leur diplôme avec la compétence et la confiance nécessaires pour se mettre au travail sans tarder. En plus d'acquérir des compétences pertinentes dans le cadre de projets concrets entrepris en collaboration avec l'industrie, ils créent des réseaux d'employeurs par la même occasion.

J'ai eu une conversation la semaine dernière qui illustre mon point de vue. Magellan Aerospace de Winnipeg compte 650 employés, dont 90 % sont des diplômés de RRC Polytech. Cette entreprise est très engagée dans l'industrie de la défense du Canada, avec des technologies et des systèmes qui évoluent constamment. Ils travaillent en partenariat avec RRC Polytech pour élaborer des programmes d'études personnalisés afin de garder une longueur d'avance sur leurs concurrents et de s'assurer qu'ils ont les talents dont ils ont besoin.

Par le passé, les jeunes diplômés qui étaient confrontés à un marché du travail hostile ont trouvé refuge dans des établissements postsecondaires. En fait, près d'un tiers des étudiants des écoles polytechniques ont déjà obtenu un diplôme. Ces écoles sont devenues des écoles d'apprentissage professionnel qui traduisent la théorie en compétences pratiques en forte demande.

Comment pourriez-vous interpréter cette information pour améliorer les politiques et les programmes fédéraux? Bien que le gouvernement fédéral ne puisse pas stimuler la demande de jeunes travailleurs, il peut aider à faire en sorte que les jeunes entrent sur le marché du travail avec des compétences reconnaissables pour les professions à forte demande.

Je vous recommande de revoir l'orientation actuelle du programme de stages pratiques pour étudiants. Selon Emploi et Développement social Canada, seulement 9 % de ces fonds servent à financer des subventions salariales pour les étudiants diplômés au niveau collégial. Bien que le financement ne se limite pas à des établissements postsecondaires donnés, les secteurs auxquels ce programme accorde la priorité ont tendance à favoriser les étudiants universitaires. Il est possible de mieux veiller à ce que le programme réponde aux besoins en main-d'œuvre du Canada.

Je vous recommande également d'envisager la possibilité de renforcer les ententes sur le développement du marché du travail avec les provinces. Dans certaines régions du pays, les établissements d'enseignement postsecondaire publics sont exclus des fonds conçus pour jumeler les compétences à la demande critique du marché du travail. Cela n'a tout simplement aucun sens.

Enfin, reconnaissant que les taux de chômage plus élevés chez les jeunes accompagnent toujours les périodes de faiblesse économique, le gouvernement fédéral devrait continuer d'envisager des façons d'aider les jeunes à surmonter cette partie du cycle économique. Lorsque le taux de chômage chez les jeunes atteint un niveau prescrit, par exemple, vous pourriez envisager d'enrichir les bourses pour que la poursuite des études demeure une option abordable.

Je vous remercie de m'avoir invitée ici aujourd'hui. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

• (1230)

Le président: Merci, madame Watts-Rynard, de votre exposé.

Nous allons passer à la période de questions.

Nous commencerons par M. Genuis, pour six minutes.

Garnett Genuis: Merci, monsieur le président et merci à tous les témoins.

Je vais commencer par Mme Swift.

Vous avez parlé des problèmes de politique au cours des 10 dernières années. J'ai constaté que le gouvernement souhaite souvent attirer l'attention sur des événements externes. Il affirme que si les choses vont mal, c'est parce qu'elles échappent à son contrôle. Nous savons qu'en ce qui concerne les problèmes avec l'administration américaine, les libéraux avaient promis un accord avant le 21 juillet, mais ils n'ont pas tenu promesse.

En parlant des 10 dernières années, il semble clair que vous laissez entendre qu'il s'agit de problèmes de longue date qui sont apparus au fil du temps.

Je me demande si vous pouvez répondre à ceux qui disent que tous ces problèmes sont le résultat d'événements externes sur lesquels nous n'avons aucun contrôle.

Catherine Swift: Il suffit d'examiner les données. J'ai une formation en économie, alors j'aime bien porter attention à ce genre de choses. Nous avons vu tous les graphiques qui montrent que d'autres pays se débrouillent très bien dans des mesures comme le produit intérieur brut, le PIB par habitant, qui est essentiellement un indicateur de notre niveau de vie. C'est une mesure assez importante pour n'importe quel pays, et nous sommes au bas de l'échelle.

Ce qui est vraiment frustrant, c'est qu'il n'y a rien de mystérieux à la raison pour laquelle nous nous portons si mal. Nos principales industries ont été découragées. D'autres en ont déjà touché un mot, alors je ne m'étendrai pas là-dessus. De nombreuses lois ont été mises en place pour rendre la construction au Canada très difficile. Nous avons fait des courbettes devant tout un tas de politiques vertes — les soi-disant politiques climatiques ou peu importe comment vous voulez les appeler — auxquelles nous avons consacré des tonnes d'argent des contribuables. Elles ne sont jamais mesurées et je n'ai pas vu une seule de ces prédictions se réaliser pour l'instant.

Tous ces éléments contribuent à affaiblir l'économie. Encore une fois, si nous nous comparons à d'autres pays, ils sont loin d'avoir les mêmes problèmes que nous. C'est donc certainement auto-infligé.

Enfin, regardons les choses en face: si l'économie ne va pas bien, rien ne va bien. Cela vaut pour les jeunes et n'importe qui au pays. Il y a eu beaucoup trop de subventions aux entreprises. Une subvention ne fait qu'avantager une entreprise faible au détriment d'une autre, souvent au détriment d'une entreprise qui arrive à payer ses impôts parce que les affaires vont très bien.

Ces politiques sont vouées à l'échec à long terme. Elles sont très problématiques et, comme plusieurs l'ont souligné, en période de ralentissement économique, ce sont les jeunes qui en souffrent le plus, car c'est à ce moment-là que les gens disent qu'ils n'ont plus les moyens d'embaucher un jeune, qu'ils devront le former, etc.

C'est ce que veulent les petites entreprises. Il y en a qui m'ont dit qu'elles aiment embaucher un étudiant chaque été. Il s'agit parfois d'entreprises qui ne comptent que deux ou trois employés. Lorsqu'elles ne peuvent plus se le permettre tellement ça devient prohibitif, elles sont très déçues, car elles se préoccupent habituellement du bien communautaire et elles veulent aider à préparer la prochaine génération pour un avenir prospère des gens et du pays.

• (1235)

Garnett Genuis: Merci.

Pouvez-vous nous en dire plus au sujet des problèmes d'immigration qui contribuent au chômage chez les jeunes? Quels sont les domaines où vous avez constaté un manque d'harmonisation de la politique d'immigration qui contribue aux difficultés économiques et aux problèmes de chômage actuels?

Catherine Swift: Il semble que ce soit surtout dans le cadre du programme du visa d'étudiant. J'ai entendu parler de toutes sortes de chiffres, mais nous savons qu'un nombre non négligeable de visas ont expiré. Le ministère de l'Immigration ne semble pas savoir exactement combien il y en a et où se trouvent ces personnes. Bien sûr, elles devraient quitter le pays après l'expiration de leur visa; c'est ainsi que c'est censé fonctionner, mais ce n'est pas ce qui se passe.

Bon nombre de ces personnes se retrouvent à divers postes dans des petites entreprises, notamment dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, par exemple. Naturellement, les jeunes qui sont de vrais

Canadiens et qui ne bénéficient pas d'une sorte de visa temporaire spécial en sont exclus, et ce malgré toute une tonne de demandes qu'ils présentent à la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'un emploi d'été, peut-être pendant qu'ils fréquentent l'université ou qu'ils sont encore au secondaire. Ils ne peuvent pas obtenir ces emplois parce qu'ils sont occupés par ces autres personnes qui, pour tout vous dire, ne sont très souvent même pas légalement au Canada.

Garnett Genuis: Merci.

Pour le temps qu'il me reste, j'aimerais m'adresser à vous, monsieur Nauta.

Vous avez parlé des gens qui obtiennent des titres de compétence qu'ils s'attendraient inutilement à faire valoir sur le marché du travail. Ils ont passé du temps à faire des études, à accumuler des connaissances, mais ils ne sont pas en mesure d'utiliser ces connaissances dans le cadre de leur travail.

Il y a différents leviers en matière d'éducation aux niveaux fédéral et provincial. Une option pourrait être que le gouvernement fédéral examine les leviers dont il dispose et qu'il s'efforce de faire correspondre l'aide offerte aux étudiants aux signaux que donne le marché du travail.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez et comment exactement le gouvernement fédéral pourrait s'attaquer à la question des titres de compétence qui sont plus susceptibles de mener à l'emploi que d'autres qui le sont moins?

Le président: Merci, monsieur Genuis.

Je suis désolé, mais vous devrez y réfléchir à un autre moment.

Garnett Genuis: Monsieur le président, il me reste 20 secondes, et je pense que le téléphone de mon collègue indique la même chose.

Le président: Veuillez continuer.

Renze Nauta: Bien que l'éducation relève principalement des provinces, au cours des dernières décennies, le gouvernement fédéral s'est adjugé davantage de responsabilités en matière de financement. Je songe au Transfert social canadien ainsi qu'aux ententes sur le développement de la main-d'œuvre.

Pour répondre à votre question, je suis d'accord. Nos données montrent qu'il serait utile d'avoir une sorte de signal de prix pour indiquer les domaines que les étudiants devraient choisir de préférence pour leurs études postsecondaires. Ça ne veut pas dire que l'éducation porte uniquement sur le genre de compétences que cela va leur donner pour rejoindre la population active. Évidemment, il y a d'autres aspects à considérer en éducation, mais c'est une partie importante de ce à quoi les étudiants s'attendent. Je pense qu'il serait avantageux pour eux d'avoir une sorte de signal pour les renseigner sur les exigences du marché.

Le président: Merci. C'était un tour de six minutes, et non pas de cinq minutes. Désolé.

Nous passons maintenant à Mme Koutrakis, pour six minutes.

Annie Koutrakis: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de leurs témoignages cet après-midi. Ma première question s'adresse à Mme Swift. J'aimerais avoir des précisions.

Dans votre témoignage, vous avez dit qu'il y avait beaucoup trop de subventions et qu'elles étaient trop coûteuses.

Pourriez-vous me définir ce que vous entendez par « trop coûteuses »?

Catherine Swift: En général, les programmes gouvernementaux ne favorisent pas les petites entreprises. Il y a habituellement pas mal de paperasserie à remplir pour y avoir accès, et les grandes entreprises ont tendance à en profiter plus que les petites.

N'importe qui peut avoir une opinion subjective sur ce qui est trop ou pas assez. Lorsque des petites entreprises en particulier ont de la difficulté à obtenir une forme quelconque de subvention ou autre incitatif pour les aider à embaucher des jeunes — évidemment, il faut prélever des impôts pour pouvoir s'offrir un tel programme —, il est beaucoup mieux de laisser l'argent aux entreprises pour qu'elles puissent le dépenser comme bon leur semble. Nous avons constaté au fil des ans qu'elles prennent de bien meilleures décisions, en ce qui concerne leurs finances, habituellement parce que leur propre gagne-pain est en jeu dans le processus, que certains bureaucrates du gouvernement.

Il y a une abondance de programmes en tous genres, mais on mesure très rarement leur efficacité. Ce serait bien s'il pouvait y avoir des dispositions de temporisation pour bon nombre de ces programmes afin qu'ils prennent fin après quelques années, ou peu importe après combien de temps, de sorte que nous puissions ensuite évaluer s'ils ont vraiment créé des emplois et s'ils ont permis de réaliser les objectifs fixés. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle. Bon nombre de ces programmes ne sont pas du tout mesurés, et souvent ils sont davantage motivés par l'appât du gain politique que par un impératif économique: « Dans quelle circonscription se trouve cette entreprise? Est-ce une circonscription que notre parti a remportée aux dernières élections? » J'ai vu cela se produire beaucoup trop souvent au fil des ans. Ce n'est pas un bon critère pour dépenser l'argent des contribuables. La pertinence d'un programme devrait être mesurable et celui-ci devrait stimuler l'économie, plutôt que de simplement constituer une caisse noire pour des gains politiques.

Bien sûr, des subventions ont été octroyées à des industries qui n'auraient vraiment pas dû les recevoir. Cela ne semble peut-être pas concerner directement toute la question du chômage chez les jeunes, mais quand vous dépensez des milliards et des milliards de dollars pour des entreprises en faillite — l'industrie des véhicules électriques en est un très bon exemple; nous avons vu beaucoup de fiascos dans ce domaine —, cela prive d'argent toutes les entreprises au sein de l'économie, et pas seulement les petites entreprises, et cela les empêche d'embaucher des employés et de les rémunérer comme il se doit.

• (1240)

Annie Koutrakis: Je tiens à dire, pour la gouverne de tous les Canadiens qui nous regardent aujourd'hui, que le taux d'imposition des petites entreprises au Canada est l'un des plus bas du G7. J'essaie de suivre votre témoignage très attentivement et je dois admettre que je suis un peu confuse. Vous dites que nous dépensons beaucoup d'argent en subventions et que celles-ci ne vont pas vraiment aux petites entreprises. Plus tôt dans votre témoignage, vous avez dit que les petites entreprises aimeraient former des jeunes, mais qu'elles trouvent la formation trop chère.

Êtes-vous en train de dire que les subventions actuellement offertes aux petites entreprises ne sont pas suffisantes, ou dites-vous qu'il faut les éliminer complètement? À votre avis, de quoi les petites entreprises ont-elles besoin pour former les jeunes, les attirer et les inciter à choisir des métiers spécialisés? J'ai de la difficulté à déceler de quel bord vous penchez.

Catherine Swift: Lorsque vous parlez du taux d'imposition le plus bas parmi les pays du G7, vous faites référence au taux d'imposition des petites entreprises. Malheureusement, ce n'est qu'une toute petite partie du portrait global. En fait, les taux d'impôt des sociétés sont l'un des aspects qui causent le moins de problèmes, puisque l'entreprise doit faire de l'argent pour payer des impôts. Les impôts qui causent le plus de problèmes sont les charges sociales, dont j'ai parlé plus tôt et qu'une entreprise doit payer, qu'elle fasse de l'argent ou non. Les entreprises pourraient perdre de l'argent et, bien sûr, devoir payer ces impôts. Il y a les impôts fonciers, qui ne sont pas fédéraux. Il y a des taxes sur la santé dans certaines provinces; il y en a une en Ontario. Tous ces impôts qui doivent être payés, peu importe que l'entreprise soit rentable ou non, causent le plus de problèmes. Il faut ajouter tout ce fardeau. Toute la réglementation...

Annie Koutrakis: Je suis désolée, mais il ne me reste plus beaucoup de temps et j'ai une autre question. Je vous remercie.

Madame Watts-Rynard, dans votre témoignage, vous avez parlé de programmes qui ne sont peut-être pas vraiment efficaces pour les étudiants. À votre connaissance, y a-t-il des provinces qui ont des partenariats particulièrement solides avec les programmes fédéraux qui leur permettent d'offrir des emplois aux jeunes par l'entremise de Polytechnics, et pouvez-vous nous en parler?

Sarah Watts-Rynard: D'un bout à l'autre du pays, il y a des programmes qui donnent de très bons résultats lorsqu'il s'agit de fournir cette première expérience. Ce que nous avons constaté, c'est que cela ne favorise pas nécessairement la poursuite du programme et son achèvement continu. Je vais donner l'exemple des métiers spécialisés. Le gouvernement a mis sur pied d'excellents programmes pour offrir des subventions salariales aux apprentis qui commencent à travailler dans des métiers spécialisés. Il existe donc un certain nombre de programmes conçus pour cette première expérience. Le problème se situe au niveau de la poursuite du programme et de son achèvement.

Lorsque le taux de chômage chez les jeunes est élevé, nous constatons en fait que l'on n'entre pas toujours dans le domaine dans lequel on étudiait, mais les gens profitent de ces expériences qui sont offertes.

• (1245)

Le président: Merci.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins qui sont des nôtres aujourd'hui, qui nous éclairent de leurs lumières et qui nous présentent leurs opinions et leurs idées. J'ai plusieurs commentaires pour chacun d'entre eux.

D'abord, j'aimerais dire à Mme Swift que, de façon peut-être étonnante, je suis d'accord avec elle sur le fait qu'il y a trop de subventions du gouvernement. Au Bloc québécois, nous trouvons que ce sont particulièrement les subventions aux énergies fossiles qui sont trop nombreuses. Selon nous, c'est une énergie du passé. On n'a pas de promoteur présentement. Nous pensons que l'argent devrait être investi ailleurs, entre autres dans l'industrie du bois de chez nous.

En ce qui concerne la question des champs de compétence, je souhaiterais qu'on évite de s'ingérer dans les champs de compétence du Québec, pour ce qui est de l'éducation. Or, lors de la dernière rencontre, nous avons entendu un témoignage très intéressant de la part d'un représentant de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Selon ce qu'il nous a dit, la question du chômage chez les jeunes au Québec n'est pas la même. Il y a vraiment une intéressante intrication du domaine de l'éducation et des entreprises, de façon à ce que les programmes d'études soient adaptés à la réalité du travail et qu'il devienne plus facile pour les jeunes d'intégrer le marché du travail. Bref, on pourrait s'inspirer du travail qui se fait de ce côté.

M. Nauta a prononcé un mot qui m'a interpellée, et c'est la question de la dignité. Bien sûr, on parle de chômage. On dit que c'est plus alarmant à certains endroits que ce ne l'est au Québec, comme je le disais. Il reste que c'est toujours inquiétant, comme l'a souligné un des témoins la semaine dernière, parce qu'on souhaiterait que plus de jeunes occupent un emploi et participent à l'économie. On veut que les jeunes soient à l'emploi, mais on a aussi parlé énormément de crises, et c'est ce qui m'amène à la question de la dignité.

Que pensez-vous du filet social actuellement en place? Si les jeunes n'ont pas d'emploi, ça veut dire qu'ils se heurtent présentement à des difficultés. Pensez-vous que l'assurance-emploi fait son travail présentement? Sinon, qu'est-ce qui devrait être fait pour permettre aux jeunes de garder leur dignité? Nous souhaitons qu'ils puissent accéder au monde de l'emploi, mais ils doivent aussi pouvoir vivre, présentement.

Je pense à ma circonscription, qui est une circonscription rurale où il y a beaucoup de ressources naturelles, mais aussi beaucoup de développement à faire. Elle présente aussi des particularités qui font que certains jeunes qui travaillent dans les secteurs de la pêche, de la forêt, des mines ou du tourisme n'arrivent tout simplement pas à boucler l'année et veulent peut-être quitter la région. Je pense que l'occupation du territoire devrait être importante pour nous.

J'écoute ce que vous avez à nous dire à ce sujet, monsieur Nauta.

Renze Nauta: Je vais commencer ma réponse en français, mais, pour être plus précis, je vais peut-être continuer en anglais.

La dignité est fondamentale pour tout le monde, mais nous devons aussi rappeler que la dignité comporte plusieurs aspects.

[Traduction]

Tout le monde a droit à sa dignité, peu importe ce qu'a vécu la personne ou quelles sont ses conditions de travail ou de vie.

En parallèle, ce que nous voulons, c'est que les conditions de vie des gens et la politique publique reflètent ce droit à la dignité. Il est très difficile de trouver un juste équilibre dans la politique publique. D'une part, comme vous le dites, l'assurance-emploi et les autres éléments du filet de sécurité sociale doivent faire en sorte que les conditions de vie des gens reflètent la dignité à laquelle ils ont droit, et il y a certains éléments fondamentaux dont chacun a besoin pour vivre dans la dignité.

Par ailleurs — et c'est à cela que je voulais en venir au début —, il y a un autre aspect de la dignité, soit la capacité qu'a une personne de contribuer à sa collectivité, d'aider ses voisins et sa famille, et qui découle du travail en soi. C'est un aspect dont il faut aussi tenir compte. C'est dans cette optique que des mesures comme le programme d'assurance-emploi visent un équilibre entre le fait de

veiller à ce que nous soutenions les gens lorsqu'ils en ont besoin et celui de leur permettre de réintégrer le marché du travail.

C'est ce qu'on a cherché à accomplir, par exemple, au moyen du programme Travail pendant une période de prestations. C'est un programme que j'appuierais certainement et que nous avons également recommandé aux fins de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées.

J'espère que cela répond un peu à votre question, à savoir qu'il faut trouver le juste équilibre.

[Français]

Marilène Gill: Il s'agit donc de maintenir un certain équilibre, et j'imagine qu'on ne veut pas de mesures uniformes non plus. On parle d'une réforme visant à assurer un filet social pour permettre aux personnes de changer d'emploi lorsque c'est possible. Toutefois, ce n'est pas toujours possible pour tout le monde, notamment en période de crise. On veut quand même qu'une main-d'œuvre demeure disponible, car, sans ça, c'est aussi difficile pour l'économie et pour les entreprises. Si on encourage les gens à aller ailleurs, cette main-d'œuvre ne sera plus là.

Est-ce que quelque chose pourrait être fait, plus particulièrement pour les jeunes, pour leur assurer un filet social, afin qu'ils puissent demeurer sur le marché du travail ou y accéder?

Renze Nauta: Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Votre question me fait penser à une autre recommandation qui se trouve dans le rapport au sujet de la classe ouvrière surcertifiée et de l'importance de l'apprentissage continu. Il y a différents types de chômage, mais lorsqu'une personne se retrouve au chômage à cause d'un problème structurel dans l'économie, parce que ses compétences ne sont plus nécessaires pour une industrie ou un problème du genre, cela exige l'adoption d'une approche différente.

L'assurance-emploi en fait peut-être partie, mais il faudrait probablement aussi l'assortir d'un certain soutien à l'apprentissage continu. C'est un problème particulièrement grave, compte tenu des données que j'ai fournies au sujet du nombre d'établissements qui ne font pas toujours un très bon travail pour préparer les gens à entrer sur le marché du travail, ce qui signifie que les gens auront besoin d'un plus grand nombre de microcertifications à mesure qu'ils avanceront.

J'espère que cela répond à votre question.

Le président: Merci, madame Gill.

Nous passons maintenant à M. Reynolds, pour cinq minutes.

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui. Je vous en suis vraiment reconnaissant.

Monsieur Nauta, je suis électricien en construction de métier, et ce, depuis 20 ans. J'ai vu beaucoup d'apprentis et de gens qui sont nettement surcertifiés se lancer dans les métiers de la construction. Je l'ai vu tellement souvent, tellement de fois que je ne peux même pas les compter.

Diriez-vous que les travailleurs sont surcertifiés parce qu'il n'y avait pas d'emplois disponibles pour eux dans le domaine de leur choix? Essentiellement, diriez-vous que certains de nos établissements d'enseignement ne remplissent pas leur part du contrat?

• (1250)

Renze Nauta: Je pense que c'est effectivement une question d'offre et de demande; il y a certains métiers où l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et d'autres où elle est insuffisante.

Vous avez parlé des métiers spécialisés et des métiers de la construction. C'est certainement là qu'il y a une pénurie à l'heure actuelle. En revanche, notre rapport montre qu'il y a d'autres emplois, surtout ceux qui exigent officiellement des études supérieures, soit des diplômes universitaires et ce genre de choses, où il est clair, selon nos données, qui sont celles de Statistique Canada, qu'il y a une offre excédentaire de main-d'œuvre.

Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il y a une offre excédentaire.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, j'espère envoyer le message aux établissements postsecondaires qu'ils doivent s'adapter au marché du travail mais, même avant cela, je pense que les étudiants doivent bien réfléchir à ce que cela signifie vraiment d'entrer sur le marché du travail avec un diplôme ou un grade particulier.

Je pense que ce que les établissements d'enseignement postsecondaire et les conseillers en orientation dans les écoles secondaires disent aux étudiants devrait être important pour votre comité et pour le Parlement, parce qu'on ne prépare pas nécessairement tout le monde à réussir. On pave la voie vers la réussite pour certaines personnes, mais pour d'autres, on pourrait faire un meilleur travail.

Colin Reynolds: Merci.

Madame Watts-Rynard, je suis un ancien du Red River College Polytechnic. J'y suis allé assez souvent. En ma qualité d'électricien de la construction, c'est là que j'ai obtenu ma désignation Sceau rouge.

Le système d'enseignement postsecondaire du Canada contribue à une hausse inquiétante du chômage chez les jeunes Canadiens en orientant les étudiants vers l'université plutôt que vers des métiers et des carrières techniques. Trouvez-vous également qu'on oriente trop les Canadiens vers les universités plutôt que vers des emplois techniques?

Sarah Watts-Rynard (directrice générale, Polytechnics Canada): Je ne crois pas que cela se produit au niveau postsecondaire, mais bien beaucoup plus tôt. J'ai même l'impression que mes propres enfants, lorsqu'ils sont passés par le système de la maternelle à la 12^e année, ont été encouragés à ne pas suivre des programmes menant à un métier. On leur a dit ou laissé entendre qu'ils étaient trop intelligents pour cela et qu'ils devraient laisser les places dans ces programmes à ceux qui en ont vraiment besoin. On les a poussés vers l'université, sans savoir si c'est ce qu'ils voulaient ou non. Cette mentalité subsiste encore aujourd'hui.

Colin Reynolds: Je l'ai moi-même constaté dans l'attitude générale à l'égard des métiers spécialisés, et pas seulement des métiers de la construction, mais de tous les métiers spécialisés, y compris les machinistes et les mécaniciens. J'ai certainement vu des pressions exercées en faveur d'un parcours universitaire aux élèves de la maternelle à la 12^e année.

À votre avis, que pourrions-nous faire pour changer les attitudes de la société en général et faire comprendre aux gens que les métiers spécialisés ne sont pas réservés aux personnes qui ne peuvent pas réussir à l'université?

Sarah Watts-Rynard: Je pense qu'une partie de la solution consiste, pendant tout le parcours scolaire, à fournir des expériences avec différents types d'apprentissage et différents cheminement de carrière.

Pour ce qui est de ce que le gouvernement fédéral pourrait faire, j'ai parlé plus tôt du Service d'apprentissage et d'une subvention salariale de première année pour aider les apprentis à entamer le processus. La raison pour laquelle les jeunes ne choisissent pas un métier n'est pas nécessairement parce qu'ils pensent que ce ne sont pas de bonnes carrières; l'expérience nous a appris que seulement 50 % des gens qui choisissent une voie d'accès à un métier spécialisé obtiennent la désignation Sceau rouge. C'est un problème extrêmement grave. Nous devons favoriser la poursuite du programme et son achèvement pour veiller à ce que les gens qui choisissent de faire carrière dans ces domaines voient la ligne d'arrivée. Ces incitatifs sont offerts dans beaucoup de programmes menant à un diplôme, à un grade ou à un certificat, mais il est exceptionnellement difficile de trouver la même chose dans le cas des métiers spécialisés.

• (1255)

Le président: Merci, madame Watts-Rynard.

Merci, monsieur Reynolds, pour vos questions très pertinentes.

Nous allons passer à Mme Desrochers, pour cinq minutes.

[Français]

Caroline Desrochers: Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, pour les Canadiens qui nous écoutent, j'aimerais rapidement corriger le tir quant à ce qui a été dit à propos de l'économie canadienne. Je précise que, parmi tous les pays du G7, c'est le Canada qui a la cote de crédit la plus élevée, le plus faible déficit, le plus faible niveau d'endettement et le plus faible ratio d'endettement au PIB. Alors, malgré tous les défis auxquels nous faisons face en ce moment, qui sont les mêmes pour beaucoup d'autres pays, le Canada s'en tire quand même assez bien.

J'aimerais remercier les témoins de nous avoir fait part de leurs recommandations aujourd'hui et de nous avoir indiqué des pistes de solutions assez concrètes vers lesquelles nous devrions nous tourner. C'est vraiment apprécié.

Je pense particulièrement à vous, madame Watts-Rynard. Vous avez mentionné un réaligement des programmes d'apprentissage et précisé les secteurs à cibler. Selon la donnée que vous nous avez transmise, une part de seulement 9 % du financement est destinée aux étudiants détenant un diplôme d'études collégiales.

[Traduction]

Au cours des cinq derniers mois, notre nouveau gouvernement a lancé le Bureau des grands projets et Maisons Canada en y associant des engagements et des signaux clairs. Nous instaurons une nouvelle politique d'achats canadiens. En ce qui concerne l'Agence de l'investissement pour la défense, nous augmentons nos dépenses dans le domaine de la défense, notamment en faisant clairement savoir que nous devons accroître le recrutement et le maintien en poste dans nos forces armées, et en lançant bientôt une stratégie industrielle de la défense. À mon avis, tous ces programmes sont vraiment axés sur les métiers spécialisés et le soutien de l'emploi dans ces métiers.

Madame Watts-Rynard et monsieur Nauta, pensez-vous que ce soit un signal suffisant pour faire comprendre aux Canadiens que c'est dans ces domaines que nous avons vraiment besoin que les jeunes étudient et que ce seront des domaines où il y aura de bons emplois? Pensez-vous que nous devons en faire plus?

[Français]

Je sais que ma collègue du Bloc québécois accorde de l'importance à la question des champs de compétence du fédéral et des provinces en matière d'éducation et que nous nous devons de respecter ça. Cependant, vous avez soulevé un bon point en parlant de l'écart qui existe entre ce que les étudiants apprennent et ce dont le marché du travail a besoin. C'est un défi auquel nous continuons de faire face.

[Traduction]

Sarah Watts-Rynard: À mon avis, les signes indiquent qu'il y a un besoin élevé de gens de métier qualifiés, et je pense que les jeunes l'entendent.

Je pense à la façon dont le gouvernement fédéral pourrait améliorer certains des programmes. Mon gendre est apprenti électricien. Il est sur le point de retourner en formation technique. Comme j'étais directrice générale du Forum canadien sur l'apprentissage dans mon emploi précédent, je comprends très bien le système d'apprentissage du Canada. J'ai l'impression que lorsque mon gendre me dit: « Je n'arrive pas à déterminer quel genre de soutien m'est offert pendant mon retour aux études », c'est un problème. Il a 29 ans. C'est un homme intelligent qui exerce un métier difficile, et il peine à s'y retrouver dans un système qui comprend le Prêt canadien aux apprentis et l'assurance-emploi. Il demande: « Comment puis-je même me payer un retour aux études? »

Je pense qu'il y a des signes qui indiquent que la main-d'œuvre dans les métiers est en forte demande et qu'on peut y faire de solides carrières. Il existe bel et bien un problème de perception négative à l'égard des métiers, mais c'est un autre débat. Il y a probablement des façons d'abolir les obstacles qui empêchent les gens de terminer leur programme.

• (1300)

Renze Nauta: Les nouveaux organismes que vous avez énumérés pourraient être nécessaires pour le fonctionnement du gouvernement et pour faire avancer les choses au sein du gouvernement, et j'espère qu'ils le feront. Cependant, ce que je dirais au sujet des signaux aux étudiants, en ce qui concerne la main-d'œuvre, c'est qu'il est surtout très important que ce soit les marchés qui envoient ces signaux. Je ne suis pas certain que ce soit la meilleure idée que le gouvernement envoie ces signaux, sauf dans la mesure où il tente de corriger un problème de perception négative, en vertu duquel historiquement ou plus récemment, certains métiers étaient moins valorisés que d'autres.

Je pense que les politiciens peuvent, de la tribune qui leur est donnée, parler de l'importance de ces autres types de métiers, mais pour ce qui est des raisons pour lesquelles les étudiants et les travailleurs prennent ces décisions, nous voulons qu'elles viennent du marché le plus possible. Il faudrait peut-être parfois que le gouvernement prenne un pas de recul pour ce qui est des messages à envoyer afin de laisser le champ libre aux employeurs à cet égard.

[Français]

Le président: Merci, madame Desrochers.

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Je poserais une dernière question à Mme Swift, Mme Watts-Rynard et M. Nauta.

Il est difficile de généraliser, parce que le chômage touche beaucoup de jeunes de différentes régions qui vivent dans différentes conditions économiques. Certains sont aux études, aussi, et ne sont pas nécessairement disponibles pour travailler. Bien sûr, s'ils sont au chômage et qu'ils veulent bénéficier de l'assurance-emploi, ils sont disponibles pour occuper un emploi, mais peut-être pas à temps plein.

Quelles sont les causes auxquelles nous devrions nous attaquer? Comme on l'a dit au cours des dernières semaines, ça fait plus d'une vingtaine d'années que le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes. À quoi devrions-nous nous attaquer en priorité pour réellement changer les choses?

Si vous n'avez pas le temps de répondre à ma question, vous pouvez nous envoyer votre réponse par écrit.

[Traduction]

Renze Nauta: Je pense que vous avez raison de souligner la complexité du problème, parce qu'il est multifactoriel.

Il y a une chose dont je n'ai pas encore eu l'occasion de parler devant ce comité, et c'est le fait que, bien qu'une partie de la classe ouvrière surcertifiée soit née au Canada — et le problème tient donc en partie à la façon dont nos établissements d'enseignement postsecondaire peinent à s'harmoniser avec le marché du travail —, dans bien des cas, des immigrants se retrouvent dans la classe ouvrière, mais ils peuvent avoir des titres de compétence étrangers qui ne sont pas reconnus ici. Ce n'est qu'un exemple de la façon dont cette question touche la population de deux façons très différentes. Comme on peut le voir, cela pourrait se produire dans différentes couches démographiques également, mais c'est l'une des choses que j'aimerais souligner. S'il y a un point dont je n'ai pas eu l'occasion de parler et que j'aimerais mettre en évidence, c'est bien celle des titres de compétences étrangers.

Sarah Watts-Rynard: J'ajouterais peut-être qu'on a l'impression que les jeunes ne sont pas toujours entièrement disponibles pour travailler, et c'est vrai dans certains cas, mais ils cherchent tous un moyen de contribuer, et cela peut se faire au moyen de l'apprentissage par l'expérience. C'est une chose que nous avons constaté. Il n'est pas nécessaire d'être sur le marché du travail pour participer à des programmes d'apprentissage par l'expérience, que ce soit dans le domaine de la technologie ou des soins de santé. Ces programmes d'apprentissage procurent de l'expérience aux étudiants et préparent les gens à accéder au marché du travail, et je pense que nous constatons des taux d'emploi supérieurs chez les personnes qui ont fait des études supérieures et qui ont eu ces possibilités pendant leurs études.

Le président: Merci, madame Gill. Nous allons terminer par un tour de l'opposition.

Madame Falk, vous avez cinq minutes.

Rosemarie Falk: Merci beaucoup, monsieur le président.

Encore une fois, merci à nos témoins.

Madame Watts-Rynard, je tiens à vous remercier d'avoir souligné ce que les entreprises privées font pour l'éducation. Je viens d'un coin de pays où beaucoup d'entreprises du secteur de l'énergie font don d'espace, de possibilités d'apprentissage et d'expériences de travail à bon nombre de ces personnes — des adultes, jeunes ou même moins jeunes — parce que beaucoup de gens, après avoir obtenu leur diplôme, retournent exercer des métiers pour acquérir l'expérience dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail. Je pense qu'il est important de reconnaître que cela ne vient pas du gouvernement, mais des entreprises qui emploient nos concitoyens et les Canadiens partout au pays.

Monsieur Nauta, vous avez parlé de la dignité d'une personne et je me demande pourquoi l'emploi est particulièrement important pour les jeunes qui veulent se bâtir un avenir positif. À mon avis, c'est le fondement dont ils ont besoin pour accéder à la prochaine étape de leur vie.

• (1305)

Renze Nauta: C'est parfaitement exact.

L'emploi comporte des caractéristiques différentes d'autres sphères de la vie, en ce sens que si vous ne répondez pas à certaines attentes, vous ne resterez pas nécessairement longtemps sur le marché du travail. Cela peut sembler assez négatif, mais c'est en fait une bonne chose.

Cependant, je devrais élargir la portée de mon propos pour dire que la dignité propre au travail ne découle pas fondamentalement de cela, mais plutôt du fait qu'il s'agit d'un endroit où les gens passent habituellement une bonne partie de leur temps, soit environ 40 heures par semaine — et évidemment, cela peut varier d'une personne à l'autre — pour offrir des services à d'autres personnes. C'est l'un des rares endroits où les gens rencontrent aussi des étrangers. Si quelqu'un entre dans une boutique, l'une des premières questions qu'on lui posera sera: « Vous a-t-on répondu? » ou « Puis-je vous aider? » C'est l'un des rares endroits où nous interagissons avec des gens que nous ne connaissons pas de façon positive. Je pense que cela contribue au sens du service. Cela contribue également à une certaine idée de vertu, dans la façon dont nous interagissons avec le monde.

Fondamentalement, comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit de prendre vos talents et vos dons, ainsi que votre temps, et de les mettre au service d'autres personnes. Le milieu de travail est l'un des principaux endroits où nous faisons cela.

Je devrais peut-être élargir un peu le sujet pour dire que, de toute évidence, le travail englobe beaucoup plus que cela. Il peut aussi inclure le travail au foyer familial, où les mêmes fonctions sont exercées.

Rosemarie Falk: C'est certain. Merci.

Je suis membre de ce comité depuis longtemps, et nous avons mené beaucoup d'études différentes au fil des ans. L'une d'elles portait sur l'apprentissage par l'expérience. Nous avons fait une étude à ce sujet, et j'ai été étonnée d'entendre des témoins dire que des élèves du secondaire s'étaient fait dire: « Ne faites pas ce métier; c'est ainsi que nous survivons tous. Nous avons besoin de gens. Nous sommes en pleine crise du logement. Nous avons besoin de

gens de métier pour construire nos maisons et notre infrastructure partout au pays.

Je m'adresse à l'un ou l'autre des témoins ici présents. Avez-vous vu de bons exemples, au Canada ou ailleurs, où on appuie mieux les jeunes pour qu'ils puissent se diriger directement vers un métier ou vers d'autres cheminements de carrière sans diplôme?

Sarah Watts-Rynard: Il existe certainement des programmes en ce sens. En fait, chaque province offre des programmes conçus pour que des étudiants, habituellement au niveau secondaire, puissent s'inscrire directement dans des programmes de métiers, par exemple. Je pense que nous devons simplement accepter le fait que les programmes en soi sont de conception bancale et qu'ils servent souvent à attirer des gens qui ne termineront peut-être pas leurs études secondaires, au lieu d'être véritablement élaborés dans la perspective de carrières à long terme. Ces programmes existent et je pense que certains affichent de bons taux de succès, mais le cheminement est loin d'être aussi facile qu'il pourrait l'être. Si une personne disait qu'elle aimerait se diriger vers un métier spécialisé, mais qu'elle était très bonne en mathématiques, je suis sûre que le conseiller en orientation lui dirait d'aller à l'université en premier. Malheureusement, certains gens de métier tombent dans cette catégorie.

Le président: Merci, madame Watts.

L'expression « de conception bancale » est intéressante, madame Watts-Rynard, et je crois qu'elle s'applique à un trop grand nombre de programmes.

Catherine Swift (présidente, Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada): Puis-je ajouter quelque chose?

Le président: C'est tout le temps que nous avons.

Nous devons conclure avec M. Joseph.

• (1310)

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour cinq minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tout le monde, spécialement aux témoins. Je les remercie grandement de leur présence.

La semaine dernière, nous avons entendu d'autres témoins qui ont abordé la question du chômage chez les jeunes issus de la diversité. Lorsque je parle de la diversité, je fais allusion à différents aspects, qu'il s'agisse du genre, de l'origine ou de la religion d'une personne ou même d'une situation de handicap, entre autres choses.

Madame Watts-Rynard, j'aimerais connaître votre avis sur la question. Pourquoi le taux de chômage chez les jeunes issus de la diversité est-il plus du double de la moyenne nationale? Quelles en sont les principales causes, selon vous, et comment les employeurs peuvent-ils faire partie de la situation?

[Traduction]

Sarah Watts-Rynard: J'ai l'impression qu'au sein des établissements, nous constatons encore qu'il y a une voie choisie par les intéressés qui correspond parfois à ce qui sera en forte demande selon toute vraisemblance, mais nous voyons ensuite que ce n'est pas nécessairement le cas.

Je pense qu'en donnant une certaine orientation à certains jeunes lorsqu'ils sont, par exemple, à l'école secondaire, qu'ils viennent d'une communauté immigrante où on estime qu'il faut s'orienter vers la norme d'excellence... Si on pense à certains des termes utilisés, en particulier lorsque nous parlons d'une population immigrante, en disant que l'on cherche à attirer chez nous les meilleurs et les plus brillants, ce qu'on veut dire en fait, c'est qu'on veut attirer ici les gens qui ont des doctorats, et non des gens qui se dirigent vers les métiers spécialisés.

C'est le message sous-jacent qui est envoyé aux jeunes, peu importe de quel milieu ils proviennent. Ce sont des problèmes que nous devons être en mesure de régler. S'il y a une pénurie de main-d'œuvre, nous ne devrions pas appliquer de politiques et de procédures qui font que les étudiants diplômés et les doctorants sont mieux traités que les étudiants des métiers techniques.

[Français]

Natilien Joseph: Je vous remercie beaucoup de votre réponse, mais je ne parlais pas seulement de l'immigration. Je parlais aussi du handicap. Le handicap n'a pas de race ni de couleur.

Je vais maintenant m'adresser à M. Nauta.

Des témoins ont dit clairement que les immigrants ne volaient pas le travail de nos jeunes, mais d'autres disent le contraire. Par ailleurs, il y a des personnes qui accusent les jeunes de ne pas vouloir travailler dans les manufactures. Je suis un peu perplexe.

Auriez-vous des suggestions à nous faire pour changer la mentalité de ces personnes?

Renze Nauta: Oui, merci.

[Traduction]

Je pense que l'une des réponses, c'est que nous devons, en tant que société, aller au-delà de l'idée qu'il y a des emplois de moindre valeur en opposition aux emplois de nature plus intellectuelle. C'est une distinction erronée et inutile.

Cela nous ramène à la question du problème de perception négative dont parlait plus tôt Mme Watts-Rynard. Je pense que nous devons envoyer le message qu'il n'y a pas d'emplois de moindre valeur et qu'il n'y a pas de sots métiers. Cela ne veut pas dire que tous les emplois seront évalués de la même façon sur le marché, mais cela ne signifie pas non plus qu'un emploi n'est pas utile pour la personne qui l'occupe. C'est vraiment, je suppose, le message que j'essaie de communiquer en ce qui concerne la dignité propre au travail.

De plus, pendant trop longtemps, nous avons surévalué certains types de cheminements de carrière au détriment des autres. Je pense

qu'il serait utile que votre comité, le Parlement ou le gouvernement du Canada envoient un signal clair qu'il n'y a pas d'emplois de moins grande valeur et que tout travail peut être utile, peu importe sa nature.

[Français]

Natilien Joseph: Merci beaucoup, monsieur Nauta.

Me reste-t-il encore du temps de parole, monsieur le président?

• (1315)

Le président: Il vous reste 10 secondes.

Natilien Joseph: Dans ce cas, je vais les laisser s'écouler. Les réponses que j'ai obtenues m'ont satisfait.

Merci.

[Traduction]

Renze Nauta: Puis-je prendre ces 10 secondes pour répondre à votre question sur les personnes handicapées?

Une voix: Oui.

Renze Nauta: C'est simplement pour dire que c'est un domaine de recherche sur lequel nous avons également mis l'accent chez Cardus, pour montrer que pareillement, les personnes handicapées ont besoin de profiter de débouchés sur le marché du travail. Les efforts à cet égard sont très importants.

Je pense que nous devons nous tourner vers des employeurs modèles, des employeurs qui intègrent les personnes handicapées dans leurs activités. J'aurais encore beaucoup de choses à dire, mais je sais, monsieur le président, que nous n'avons plus de temps.

Rosemarie Falk: Je sais que Mme Swift voulait répondre à ma question; j'aimerais simplement demander si elle peut le faire par écrit.

Catherine Swift: Avec plaisir.

Le président: Si les témoins ont quelque chose à ajouter, ils peuvent toujours soumettre un texte écrit au greffier.

Sur ce, je remercie les témoins.

Mesdames et messieurs les membres du comité, notre prochaine réunion aura lieu jeudi, lorsque nous poursuivrons l'étude.

Cela dit, plaît-il au comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>